



Une Référence Internationale

Le magazine du Port Autonome d'Abidjan • Mai-Juin 2023 • n° 111

PAA-Infos

M A G A Z I N E

PORT D'ABIDJAN : UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



**18 MAI, JOURNÉE INTERNATIONALE
DES FEMMES DANS LE SECTEUR
MARITIME - FOCUS SUR LE RÉSEAU
DES FEMMES PROFESSIONNELLES
MARITIMES DE CÔTE D'IVOIRE**



**L'ENGAGEMENT RENOUVELÉ
D'UN PORT RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT**



**IMMERSION AU SEIN DE LA
COMMUNAUTÉ PORTUAIRE
D'ABIDJAN, LE CIMENT DE LA
FAMILLE PORTUAIRE**



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le

20 JUL 2022

002977 N/Réf. DGPA/DCMC/DA/DC/AND/22

ENGAGEMENTS DE SERVICE DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

INFORMATION

1. Garantir à la clientèle l'accès à l'information relative aux opérations portuaires et maritimes.

SATISFACTION DES CLIENTS

2. Garantir à la clientèle une assistance permanente et personnalisée.
3. Garantir à la clientèle une cadence commerciale minimale de manutention de **45 mouvements par heure** pour les navires accostant au terminal à conteneurs.

SURETE ET SECURITE

4. Garantir l'application des mesures de sûreté et de sécurité liées au Code ISPS.

REPONSE AUX RECLAMATIONS

5. Garantir la prise en compte de toutes les réclamations formulées.



H. Y. SIE TP



sommaire



Éditorial p.02

Échos du secteur p.05

Au port d'Abidjan

Actualités p.11

Dossier

L'engagement renouvelé d'un port respectueux de l'environnement p.34

Focus

La promotion des femmes dans les secteurs maritime et portuaire p.42

Découvrons ensemble

La Communauté Portuaire d'Abidjan p.53

Détente

Mots cachés p.64

PAA-Infos MAGAZINE

Publication d'informations
du Port Autonome d'Abidjan

BP V 85 Abidjan
Tél. : +225 27 21 23 80 00
Fax : +225 27 21 23 80 80
Site web : www.portabidjan.ci
Mail : info@paa.ci

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Hien Y. SIÉ
Directeur Général du PAA

DIRECTEUR DE RÉDACTION
Dr Titi PALÉ
Directeur commercial,
marketing, et de la
communication

RÉDACTEUR EN CHEF
Céna RICHMOND. D

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Clarisse K. TRAORÉ

RÉDACTEURS
Serge KIMOU,
Fathime DIÉNÉPO,
Jérôme SANSAN,
Céna RICHMOND. D,
Naférima CISSE,
Clarisse K. TRAORÉ

PHOTOGRAPHIE
Anicet ADJOBI,
Katianafowa SORO
Armand MISSIBA

RELECTURE : Alakagni HALA

PUBLICITÉ
AFRIQUE MEDIAS CÔTE D'IVOIRE

CONCEPTION ET RÉALISATION
TRC

IMPRESSION
Offset 5 Imprimeur



Le papier de ce magazine est issu de
pâtes produites à partir de forêts gérées
durablement.

PORT D'ABIDJAN : UNE PLATEFORME LOGISTIQUE ÉCOCITOYENNE

La protection de l'environnement est devenue une nécessité vitale pour notre climat, à telle enseigne que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) dont

tous.

L'atteinte de ces objectifs suppose l'implication de tous et particulièrement de ceux dont l'impact des activités sur l'environnement est le plus significatif.

Les ports, véritables plateformes

logistiques et industrielles, ne peuvent se soustraire à un tel élan mondial pour léguer aux générations futures, un cadre de vie sain et durable. Ainsi donc, la réduction des impacts environnementaux des ports et de la navigation, est une nécessité impérieuse à laquelle tous les acteurs de ce secteur doivent adhérer et s'y impliquer résolument. Dans le but d'engager ses membres dans la prise en compte de cette problématique, l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) en



Dr Titi PALÉ

plusieurs sont liés à l'environnement et ont pour but, la préservation de notre planète. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour

a fait le principal centre d'intérêt de son 42^{ème} Conseil organisé en novembre 2022, à Luanda (Angola), avec pour thème central : « Le rôle des ports face aux effets du changement climatique ».

Cette rencontre statutaire des acteurs portuaires, a été entre autres, l'occasion d'engager le processus de transition énergétique dans les ports du continent.

Le Port Autonome d'Abidjan, convient-il de le noter, a très tôt compris l'intérêt de cette question, non seulement du point de vue de sa responsabilité sociétale, mais également du fait de son importance pour la compétitivité de la place portuaire d'Abidjan. D'où son engagement dans une démarche d'amélioration continue de sa performance environnementale de son activité d'accueil des navires. Et pour couronner les efforts de l'autorité portuaire d'Abidjan pour cet engagement environnemental dans lequel elle s'est engagée depuis 2014, l'organisme de certification internationale AFAQ AFNOR lui a décerné la certification à la norme ISO 14001 version 2015, faisant du port d'Abidjan le 1^{er} port africain à l'obtenir. Ce label d'excellence et de référence internationale, indique que le PAA a la maîtrise des impacts de l'activité portuaire sur l'environnement, conciliant ainsi les impératifs de fonctionnement du port avec les exigences du développement durable.

Cet engagement du Port Autonome d'Abidjan vise à réduire les gaz à effet de serre, à utiliser les énergies renouvelables, et à réduire la consommation d'électricité.

À cet effet, le deuxième terminal à conteneurs (TC2), ce fleuron du port

d'Abidjan, inauguré le 02 décembre 2022, est labélisé « Green terminal » du fait de l'utilisation d'engins de manutention fonctionnant principalement à l'électricité et non à l'énergie fossile (carburants).

Il est évident que, par son engagement à la préservation de la planète, le Port Autonome d'Abidjan entend assumer sa responsabilité environnementale, donc sociétale. Une responsabilité qui prend tout son sens dans le contexte actuel de réchauffement climatique.

N° 2015/66472.6

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ACCUEIL DES NAVIRES : LA PROGRAMMATION, LE CONTROLE, LA REGULATION DU TRAFIC, LE PILOTAGE, LE LAMANAGE, LE REMORQUAGE A L'ENTREE ET A LA SORTIE, LA SECURISATION DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE ET DU NAVIRE, LA SURETE, L'ACCUEIL DES MARCHANDISES, LES ACTIVITES DU PORT DE PECHE, LA GESTION DU DOMAINE, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE MARITIME

RECEPTION OF SHIPS: PROGRAMMING, CONTROL, REGULATION OF TRAFFIC, PILOTAGE, INSHORE PILOTAGE, INWARD AND OUTWARD TOWAGE, THE SAFETY OF PORT AREA AND SHIPS, THE SAFETY, RECEPTION OF GOODS, THE ACTIVITIES OF THE FISHING PORT, ESTATE MANAGEMENT, MANAGEMENT OF ENVIRONMENT AND OF MARITIME SECURITY

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

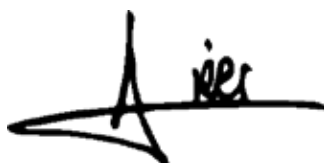
BP V 85 ABIDJAN – COTE D'IVOIRE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2021-04-22

Jusqu'au
Until

2024-04-21



Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTIF 0956.9/07-2020

échos du secteur

PORTS NATIONAUX

• SAN PÉDRO : LE CHENAL D'ACCÈS AU BASSIN DU PORT DE SAN PÉDRO LIVRÉ EN FIN AVRIL 2023

Le ministre ivoirien des Transports, M. Amadou Koné, s'est imprégné le vendredi 31 mars 2023 de l'état d'avancement des travaux du chenal d'accès au bassin du port de San Pédro, dont la réalisation se situe dans le cadre du Projet d'extension de cette infrastructure portuaire après la construction du Terminal Industriel Polyvalent (TIPSP) en septembre 2022.

Après la présentation par le DG du port de San Pédro, M. Lamizana Hilaire Marcel, et une visite guidée du dispositif de dragage, le ministre Amadou Koné s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux qui devraient être livrés au deuxième trimestre 2023.

Lancés le 08 novembre 2022 par le ministre Amadou Koné, les travaux de dragage du chenal d'accès au bassin du port de San Pédro, d'un coût global de 8 milliards de F CFA, étaient à la date du 30 mars 2023, à 96% de taux d'exécution. Après ces travaux, le port de San Pédro devrait générer un trafic annuel de 7 millions de tonnes de marchandises dont entre 3 et 4 millions de tonnes à traiter sur le TIPSP en 2023.

PORTS RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX

• TANZANIE : 20,6 MILLIONS DE TONNES DE FRET TRAITÉES DANS L'ENSEMBLE DES PORTS DURANT L'EXERCICE 2021-2022

Comme le Kenya, la Tanzanie veut faire de ses ports des hubs régionaux en Afrique de l'Est. Elle multiplie à cet effet, les investissements pour développer les plateformes et infrastructures liées à l'écosystème portuaire. Notamment les voies ferrées.

Le plan affiche déjà des résultats positifs. Ainsi, au cours de l'exercice 2021-2022, les ports de la Tanzanie ont traité un volume global d'environ 20,6 millions de tonnes de marchandises, contre 17,8 millions de tonnes en 2020-2021, soit une augmentation de près de 16,2% selon les statistiques de Tanzania Ports Authority (TPA).

Le port de Dar es-Salaam, principal contributeur au trafic avec souvent près de 95%, a réalisé une

nouvelle performance en traitant 18 177 004 tonnes sur la période indiquée. Le trafic dans ce port a connu un progrès significatif au cours de ces 5 dernières années, passant de 13 974 994 tonnes en 2017-2018 à 18,1 millions de tonnes. Le trafic global pour l'ensemble des ports du pays s'est aussi amélioré depuis 5 ans, passant de 15 484 695 tonnes en 2017-2018 à 20,6 millions de tonnes.

La Tanzanie a entamé depuis peu, de grands travaux pour moderniser la plateforme de Dar es-Salaam, en droite ligne du plan de TPA qui voudrait voir son trafic global annuel monter à 30 millions de tonnes d'ici à 2030.



Photo © DR

• AFRIQUE DU SUD : LE PLAN D'EXTENSION DU TERMINAL ROULIER DU PORT DE DURBAN SE PRÉCISE

En avril 2021, Transnet, l'autorité portuaire et ferroviaire sud-africaine, avait annoncé un plan d'investissement de près de 7 milliards USD pour moderniser le port de Durban. Transnet pourrait bientôt amorcer l'exécution du plan d'extension du terminal roulier du port de Durban, après avoir obtenu durant la semaine du 06 mars 2023, l'autorisation de démolir d'anciens bâtiments sur le vieil Ocean Terminal Building (OTB) choisi pour abriter les nouvelles installations de débarquement

des véhicules. Transnet prévoit que les volumes transitant par le port de Durban atteignent environ 540 000 véhicules d'ici à 2024/2025, alors que le terminal actuel qui tourne parfois à plein régime a une capacité annuelle maximale de 480 000 unités. La congestion est actuellement le principal frein aux performances du port de Durban et des autres principaux ports sud-africains. Ces effets d'entraînement se ressentent dans plusieurs autres secteurs de l'économie nationale, notamment l'industrie minière dont la plupart des productions sont expédiées par les ports.

• TANGER ABRITE LE 1^{ER} SÉMINAIRE DU COMITÉ AFRICAIN DES COMMANDANTS DE PORTS

Les travaux de la 1^{ère} édition du séminaire du Comité africain des commandants de ports (African Harbour Masters Committee « AHMC ») se sont déroulés les 02 et 03 mars 2023 à Tanger au Maroc, sous le thème « le rôle crucial du facteur humain pour un avenir meilleur des ports africains ». S'exprimant à cette occasion, le commandant du port et directeur des opérations du port de Tanger ville, Mohamed Maghazi, président de l'AHMC, a souligné que ce séminaire fait partie des activités de l'IHMA (International Harbour Masters Association) et de son comité régional africain, visant à promouvoir la gestion sûre, efficace et respectueuse de l'environnement des opérations maritimes au niveau des ports.

Cet événement a réuni des experts, des responsables portuaires et des professionnels du domaine portuaire et maritime représentant plus de 25 pays, dont les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, le Danemark, l'Espagne, la France, le Gabon, la Gambie, le Ghana, le Kenya, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et le Nigéria. Le séminaire du Comité africain des commandants de ports a été organisé en partenariat avec l'autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), l'Agence nationale des ports (ANP), l'Association internationale des commandants de ports, et l'Institut supérieur d'études maritimes.

Des panels ont eu lieu autour de la navigation, du rôle des femmes dans le secteur maritime et portuaire, de la gestion des matières dangereuses et de la performance opérationnelle et technologique.



Photo © DR

• RÉPUBLIQUE DU CONGO : AD PORTS VA DÉVELOPPER UN TERMINAL POLYVALENT AU PORT MARITIME DE POINTE-NOIRE

L'opérateur portuaire Abu Dhabi Ports (AD Ports) a signé le 15 mars 2023, un protocole d'accord avec l'État congolais pour développer un nouveau terminal polyvalent au port de Pointe-Noire. Le groupe émirati investira dans le développement, l'exploitation et la gestion du nouveau terminal dénommé « New Mole Port », qui traitera divers types de fret.

AD Ports aura également la charge de mettre en place des services numérisés et des solutions technologiques. Notamment « la conception, la mise en œuvre et l'exploitation d'un guichet unique, le développement de logiciels, l'architecture numérique, l'analyse commerciale, et le soutien aux opérations numériques ». « Nous voyons un potentiel important pour le développement d'un terminal polyvalent au port de Pointe-Noire en particulier, compte tenu de son rôle clé dans le secteur de l'énergie », a expliqué Mohamed Juma Al Shamisi, PDG du groupe.

Le port de Pointe-Noire se positionne depuis peu comme l'une des principales portes d'entrée d'Afrique centrale par voie maritime, servant de plaque tournante pour le transbordement



Photo © DR

vers d'autres ports. Il est aussi la plateforme de transit des marchandises à destination des pays enclavés de la région tels que la RDC, la République centrafricaine ou le Tchad. Ce port qui traite jusqu'à 1 million de conteneurs par an, se trouve néanmoins en concurrence directe avec les plateformes camerounaises de Douala et de Kribi qui partagent une partie de l'arrière-pays de la République du Congo et qui sont l'objet de travaux d'extension et de modernisation pour recevoir plus de trafic.

• ÉGYPTE : HUTCHISON PORTS ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE 700 MILLIONS \$ DANS LES PORTS D'AÏN SOKHNA ET D'ALEXANDRIE

Hutchison Ports, un opérateur portuaire basé à Hong Kong, a annoncé dans un communiqué publié



le jeudi 16 mars 2023, qu'il allait investir environ 700 millions de dollars dans la construction de deux terminaux à conteneurs dans les ports égyptiens d'Aïn Sokhna et d'Alexandrie. Le groupe a précisé que le futur terminal à conteneurs du port d'Aïn Sokhna aura à terme une capacité de 1,7 million d'EVP (équivalent vingt pieds) et « donnera un important coup de pouce au trafic maritime de marchandises en Égypte au regard de sa situation stratégique sur la mer Rouge ». Baptisé B100, le nouveau terminal à conteneurs du port d'Alexandrie constituera, quant à lui, « une nouvelle porte d'entrée au port d'Alexandrie, qui est l'un des plus grands ports de la Méditerranée et une plaque tournante

essentielle pour les échanges commerciaux entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique ».

Filiale du conglomérat CK Hutchison Holdings, Hutchison Ports opère dans 52 ports répartis sur 25 pays en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe, en Amérique et en Australie.

• L'ASSOCIATION DE GESTION DES PORTS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE, EN CONCLAVE À LOMÉ DU 21 AU 24 MARS 2023

Lomé, la capitale du Togo, a accueilli du 21 au 24 mars 2023, une réunion de l'Association de Gestion



des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre « AGPAOC » (Port Management Association of West and Central Africa « PMAWCA en anglais »). Des experts en finances et les praticiens des affaires juridiques de ces différentes entités portuaires régionales, se sont penchés sur des questions clés, notamment le suivi des concessions portuaires et les procédures de liaison des portions du domaine portuaire, comme l'a indiqué l'AGPAOC. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective du renforcement de la coopération régionale en matière de gestion de ports, ainsi que la compétitivité des ports de la région dans le commerce maritime mondial. Pour rappel, l'Association de Gestion des Ports de

l'Afrique de l'Ouest et du Centre qui a été créée en octobre 1972 sous les auspices de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), comprend aujourd'hui quarante (40) membres et couvre les ports de la côte ouest de l'Afrique, y compris la Mauritanie et l'Angola. La structure prend en compte une côte d'environ 12 000 km et des ports qui traitent environ 300 millions de tonnes de commerce maritime d'import/export pour la sous-région (à l'exclusion du pétrole brut).

• ÉGYPTE : COSCO SHIPPING PORTS PREND 25% DE PARTICIPATION DANS LE TERMINAL À CONTENEURS DU PORT D'AÏN SOKHNA

L'exploitant portuaire chinois COSCO Shipping Ports Limited (CSPL) a annoncé un investissement de 375 millions USD pour une prise de participation de 25% dans le terminal à conteneurs qui sera développé au port d'Aïn Sokhna en Égypte. CSPL s'ajoute ainsi à d'autres opérateurs pour coexploiter pendant 30 ans le terminal, qui disposera d'une capacité annuelle de 1,7 million d'EVP une fois sa

construction achevée. Situé au sud de l'entrée du canal de Suez, le port a une position stratégique par rapport à la zone économique de Suez. Il est annoncé comme une infrastructure clé de la chaîne logistique régionale. « Le développement de la zone économique aidera le port de Sokhna à accroître sa compétitivité dans la région de la mer Rouge et à devenir un centre logistique important dans la région et en Afrique », indique le communiqué.



Photo © DR

TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

• MSC CONFIRME SON INTÉRÊT POUR LE ROULIER VERS L'AFRIQUE DU NORD

L'intérêt du groupe MSC pour la desserte ro-ro de l'Afrique du Nord se confirme avec, selon Shipping Italy, l'achat aux enchères du roulier Eliana Marino pour 12,5 millions d'euros. Ce navire appartenait à Moby. MSC a contribué à le sortir de ses difficultés financières en entrant au capital de l'entreprise. Le ro-ro de 170 mètres, construit en 2001 et utilisé l'an passé par Hansa destinations sur la route Rostock - Nynäshamn en mer Baltique, sera affecté à la desserte fret (conteneurs et roulant) de la Libye et de la Tunisie depuis l'Italie, en complément de deux ex-conros de Messina, les Jolly Blue et Jolly Express, opérés par MSC sur Tunis depuis Gênes, Naples et Gioia Tauro. En roulier-passagers, GNV, filiale du groupe MSC de la famille Aponte, est depuis plusieurs années sur les rangs pour desservir l'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, depuis les ports français. Mais rien n'a encore été annoncé officiellement dans ce sens.



Photo © DR

• LE HAVRE MET LE CAP SUR LES CROISIÈRES

Le Havre engage un grand projet d'aménagement pour porter le développement des croisières sur son territoire. Avec une enveloppe de près de 100 millions d'euros au total, et la construction d'un nouveau terminal croisière, la Ville veut être en mesure de doubler le nombre de passagers en transit dans le port normand d'ici à 2030. Passer d'une capacité d'accueil de 400 000 passagers en 2018,



Photo © DR

aux 600 000 passagers en transit attendus dans le port du Havre d'ici à 2030 (soit +45 % selon les projections réalisées à partir du trafic européen des croisières et la croissance du marché des croisières), c'est le défi du grand projet d'aménagement du nouveau terminal de croisière porté par le groupement d'intérêt public (GIP) Le Havre Croisières. En 2018, l'accueil de navires de croisière au Havre a généré plus de 35 millions d'euros de retombées économiques.

• TRAFIC MARITIME : LA CHINE CONTINUE DE DOMINER LE CLASSEMENT MONDIAL DES PORTS

Après une année 2021 particulièrement faste en raison de la reprise post-Covid, les plus grands ports du monde ont affiché un net recul de leur trafic de conteneurs en 2022, selon le classement opéré par la plateforme dédiée aux professionnels du transport, Upply. Les ports chinois quant à eux dominent toujours le classement mondial. Ainsi, le port de Shanghai arrive en tête, avec un volume d'expédition

de 47 millions d'EVP (équivalent vingt pieds), unité de mesure de référence pour le trafic de conteneurs. Singapour occupe le deuxième rang, suivi par quatre ports chinois : Ningbo-Zhoushan, Shenzhen, Guangzhou et Qingdao.



Photo © DR

• SEYCHELLES : LE PORT DE VICTORIA NUMÉRISERA L'ENSEMBLE DE SES SERVICES D'ICI À OCTOBRE 2023

Le port de Victoria numérise l'ensemble de ses services d'ici à octobre 2023, pour son 50^{ème} anniversaire. Antony DERJACQUES, le ministre des Transports, a lancé le lundi 27 mars 2023, au New Port à Victoria, le projet de mise en place du système d'information de gestion du port de Victoria (PVMIS). « Le système rationalisera les processus avant l'arrivée des navires, optimisera les flux de marchandises et améliorera l'efficacité des opérations en donnant à toutes les parties prenantes, l'accès à des informations de qualité via une application web unique », a expliqué Egbert Moustache, le directeur général adjoint de la Seychelles Ports Authority (SPA), selon des propos rapportés par l'Agence de presse des Seychelles.

Le projet est le fruit d'une collaboration entre la SPA, InfoPort et 4SH, deux sociétés basées à la Réunion (un département français d'outre-mer), et l'Union européenne dans le cadre de son initiative Africa RISE.

• LE TRAFIC DU TOP 30 MONDIAL DES PORTS À CONTENEURS A STAGNÉ EN 2022

Le classement d'Alphaliner montre une hausse des trafics inférieure à 1 % pour les trente premiers ports à conteneurs mondiaux en 2022, avec quelques brillants élèves notamment Tanger Med et New York. Le trafic total du top 30 a atteint 454 millions d'EVP en 2022, avec une modeste hausse tirée entièrement par les ports chinois – en hausse de 4,1 % à 222 millions d'EVP, soit la moitié du top 30 pour dix ports seulement – et plus modestement ceux du Moyen-Orient. La hausse de 2022 (moins de 1 %) est nettement inférieure à celle de 2021 (+6,2 %), année de rattrapage de la crise du covid-19. Sans les ports chinois, le top 30 (devenu alors top 20) serait en recul de 2 %.

En dehors de Tanger Med et Dubai, la plupart des ports hors de Chine sont en repli, tant sur le reste de l'Asie (Singapour, Busan, Hong Kong, Port Kelang, Tanjung Pelepas, Kaohsiung, Colombo, Jakarta...) qu'en Europe (Rotterdam, Anvers-Bruges et Hambourg, tous en dessous de leurs niveaux pré-Covid de 2019). Aux États-Unis, le complexe New York-New Jersey et Savannah, les deux leaders de la côte Est, continuent à gagner des parts de marché à Los Angeles-Long Beach en profitant du canal de Panama élargi. Les deux ports de la côte Est sont même, au sein du top 30, ceux qui ont le plus progressé par rapport à 2019, l'année de référence pré-pandémie : de 28 % pour Savannah et de 27 % pour New York. À l'inverse, Hambourg est celui qui a le plus perdu (-10 %) et Rotterdam est également en retrait (-2 %).



Photo © DR

• LA BRANCHE LOGISTIQUE DE BOLLORÉ EN AFRIQUE CHANGE DE NOM APRÈS SON RACHAT

La branche logistique du groupe Bolloré en Afrique va désormais s'appeler Africa Global Logistics (AGL), après son rachat en décembre 2022 par la compagnie maritime italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), a annoncé MSC le jeudi 30 mars 2023 dans un communiqué. AGL assure vouloir « améliorer la productivité des terminaux qu'elle opère » et « accélérer ses investissements » sur le continent africain. AGL revendique également « disposer de 250 agences logistiques et maritimes, 22 concessions portuaires et ferroviaires, 66 ports secs et 2 terminaux fluviaux », pour lesquels travaillent 21 000 personnes dans 49 pays, dont certains hors du continent africain, comme Haïti et le Timor oriental. Cette branche emblématique du groupe Bolloré avait été cédée pour 5,7 milliards d'euros à MSC à la fin du mois de décembre 2022. Le groupe Bolloré a dégagé un bénéfice net de 3,4 milliards d'euros en 2022, notamment grâce à cette cession, selon ses résultats publiés mi-mars.



Photo © DR

ENVIRONNEMENT / PORTS CITOYENS ENTREPRISES MARITIMES CITOYENNES

• LES ÉTATS-UNIS, PANAMA ET LES FIDJI VEULENT CRÉER DES COULOIRS MARITIMES ÉCOLOGIQUES, ANNONCE JOHN KERRY

Les États-Unis, le Panama et les Fidji ont entamé des conversations en vue de la création de couloirs maritimes écologiques pour la circulation des navires marchands, s'est félicité l'ancien chef de la diplomatie américaine John Kerry, en ouvrant le 02 mars 2023 à Panama, une conférence mondiale pour la protection des océans. « Nous sommes ravis d'annoncer, qu'avec le Panama, les Fidji et l'Association de transport maritime Pacific Blue, nous participons à une coopération technique pour aider à l'implantation de couloirs de transport maritime écologiques dans nos zones exclusives », a déclaré M. Kerry au démarrage des deux jours de la conférence « Notre Océan ».

Ces couloirs écologiques seraient réservés aux navires à faible ou nulle émission de carbone, selon des experts. Ils permettraient également de lutter contre la pêche illégale et de protéger les espèces marines de la surpêche. Plus de 600 délégués de gouvernements, entreprises et ONG réunis les 02 et 03 mars 2023 à Panama, ont débattu du cadre à donner à l'« économie bleue » (l'équivalent océanique de l'économie verte) pour l'exploitation durable et la protection des mers et des océans.

• INITIATIVE FUELEU MARITIME : ACCORD PROVISOIRE SUR LA DÉCARBONATION DU SECTEUR MARITIME

Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus le 23 mars 2023, à un accord politique provisoire qui permettra, grâce à un recours accru aux carburants renouvelables et bas carbone, de réduire l'empreinte carbone du secteur maritime dans l'Union Européenne. L'objectif principal de l'initiative FuelEU Maritime, élément essentiel du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » de l'UE, est d'accroître la demande et l'utilisation cohérente de carburants renouvelables et bas carbone, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur maritime, tout en garantissant la fluidité du trafic maritime et en évitant les distorsions sur le marché intérieur. La proposition vise à placer le transport maritime sur la trajectoire des objectifs climatiques de l'UE pour 2030 et 2050. Cette initiative devrait jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre de la loi européenne sur le climat.

• TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE SECTEUR MARITIME ET PORTUAIRE AFRICAIN RÉFLÉCHIT À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Le Centre de recherche maritime portuaire et logistique (CREMPOL) de l'Académie régionale des sciences et techniques de la Mer (ARSTM) a organisé, le mardi 21 mars 2023, une rencontre d'échanges sur la transition énergétique et les solutions adaptées aux circonstances portuaires. Ce séminaire a réuni les acteurs des milieux maritimes et portuaires en Afrique et des étudiants en vue de stimuler des réflexions appliquées et opérationnelles sur la base de cas pratiques dans l'écosystème portuaire africain. Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'ARSTM, le colonel Karim Coulibaly, a souligné que cette initiative portée par le CREMPOL, avec l'appui de son partenaire, la Fondation SEFACIL, vise à encourager et accompagner les acteurs cités ci-dessus à s'intéresser au couple port-énergie. « La finalité de ce séminaire est de disposer d'un panorama de regards croisés face aux enjeux énergétiques actuels et à venir. Il est question in fine de faire mention des initiatives, de cerner les contours de cette donne, somme toute nouvelle, de relever les opportunités, et les freins à son implémentation. Il s'agit aussi de formuler des propositions dans une logique appliquée et opérationnelle pour les acteurs et usagers des ports africains », a expliqué M. Coulibaly.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ MARITIME

• GOLFE DE GUINÉE : PÊCHE ILLÉGALE ET TRAFICS AU COEUR DE LA COOPÉRATION MARITIME

Une délégation d'officiers d'États riverains du Golfe s'est réunie à Brest en France, le 03 mars 2023, dans le cadre de la coopération maritime dite « Architecture de Yaoundé », qui regroupe les marines des États riverains du Golfe de Guinée et la marine nationale française en vue de lutter contre la pêche illégale et contre le trafic de drogue. « Depuis un certain temps, l'accent a été mis sur la piraterie. Il est temps que nous concentrons notre action sur la lutte contre la pêche illégale », a déclaré le contre-amiral Istifanus Albara de la marine nigériane, Directeur du centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest. « S'attaquer à la pêche illégale est une de nos principales priorités actuellement à cause des bénéfices que cela peut avoir pour nos économies et pour la sécurité alimentaire », a ajouté M. Albara, citant aussi la lutte contre le trafic de drogue. Seuls trois navires ont été piratés en 2022 (contre 26 en 2019) dans les eaux du Golfe de Guinée, considérées récemment comme faisant partie des plus dangereuses au monde à cause de la piraterie.

Une sélection de Céna RICHMOND.D



au Port d'Abidjan

COMPÉTITIVITÉ DES PORTS ET CORRIDORS IVOIRIENS DES ACTEURS FONT LE POINT DES ACQUIS ET DES DÉFIS À RELEVER

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a parrainé, et pris part, le jeudi 09 mars 2023, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), à un atelier de formation organisé par l'Alliance Borderless.

Cet atelier qui a réuni de nombreux acteurs et opérateurs de la chaîne logistique portuaire, des transports et du transit routier, sur le thème : « Quelle politique d'exploitation efficiente pour la compétitivité des ports et corridors ivoiriens ? », avait pour objectif, l'amélioration des services fournis aux utilisateurs des ports et corridors ivoiriens.

Pour ce faire, l'intégration des économies sous-régionales devient plus que nécessaire. En effet, la naissance de grands groupes communautaires et économiques, et la création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), imposent une harmonisation des politiques douanières et la libre circulation des personnes et des biens, en vue de favoriser l'intégration régionale et continentale.

À ce propos, M. Bakary MAGUIRAGA, Vice-Président de la CCI-CI, lors de son discours

introductif, a rappelé que grâce aux différents plaidoyers faits avec l'appui des organisations sous-régionales et portés au plus haut niveau des États de la sous-région ouest-africaine, de nombreuses améliorations sont à mettre au compte de l'Alliance Borderless et de bien d'autres faitières, qui œuvrent au quotidien pour une gestion plus efficiente des ports et corridors. Toutefois, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi : « Nous attendons que cet atelier puisse être une réponse aux préoccupations posées par les usagers de nos différents ports et corridors de transit », a-t-il ajouté.

Cet atelier fut également l'occasion pour M. Jonas LAGO, Président du Comité Exécutif de l'Alliance Borderless, de présenter les activités menées par son organisation en 2021 et 2022. Par ailleurs, au titre des résultats des plaidoyers de l'Alliance Borderless, M. LAGO a mentionné la décentralisation du processus de vérification du



La table de séance d'ouverture de l'atelier de formation.

Certificat d'Origine à tous les principaux postes frontaliers en RCI en 2014, la suppression de la taxe statistique sur les produits originaires (CEDEAO) du Bénin depuis le 1er janvier 2015, la suppression de la taxe spéciale de réexportation au Bénin en décembre 2016, et l'obtention de la dispense de RFCV (Rapport Final de Classification et de la Valeur) sur les produits du cru, notamment sur les importations de céréales en provenance des États membres de la CEDEAO et de l'UEMOA accordée par la Direction Générale des Douanes Ivoiriennes en août 2019.

Dr Titi PALÉ, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication du PAA, représentant M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général et parrain de la cérémonie, a traduit à M. Jonas LAGO, les félicitations du parrain pour l'initiative de cet atelier de formation.



Dr Titi PALÉ, Directrice Commerciale Marketing et de la Communication du PAA, représentant le Directeur Général du PAA, lors de son intervention.

« Cet atelier de formation, importante rencontre d'échanges, sera l'occasion de faire l'état des lieux des corridors de transit en Côte d'Ivoire, de mener des réflexions profondes sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure fluidité de la desserte terrestre des ports, de rechercher des solutions idoines afin de moderniser les procédures de transit au profit de la compétitivité de nos ports et corridors. Et enfin de rechercher des outils de développement des infrastructures portuaires. », a-t-elle indiqué aux participants.

Elle a, en outre, renouvelé l'engagement du Port Autonome d'Abidjan à maintenir son accompagnement à l'Alliance Borderless pour atteindre les importants objectifs qu'elle s'est assignés.

Pour rappel, l'Alliance Borderless est une association de 80 entreprises, créée sous l'impulsion de l'USAID en 2011. Elle contribue à un commerce compétitif en Afrique de l'Ouest grâce à l'élimination des barrières au commerce, une libre circulation des personnes et des biens, et la promotion des investissements.

L'Alliance a souhaité des propositions concrètes et pratiques des acteurs publics et privés afin de rendre plus compétitifs les corridors Abidjan-Ouangolo-Pogo et San-Pédro-Tengréla qui supportent plus de 90% de la desserte par voie routière de trafics des marchandises.

Les acteurs et opérateurs de la chaîne logistique portuaire des transports et du transit routier, ont répondu présents.



Membre actif et sponsor régulier des activités de cette organisation, le PAA a reçu en octobre 2022, à l'occasion de la 9^{ème} Conférence tenue à Abidjan, une triple distinction dont une en qualité de sponsor officiel, la seconde pour son rôle majeur dans l'intégration africaine et le développement du commerce transfrontalier, et la troisième pour l'implication personnelle de son

Directeur Général, M. Hien SIÉ, dans les projets de l'Alliance.

Céna RICHMOND. D



Les participants à l'atelier de formation.

M. Djédjé GNAKALÉ, Consultant international maritime, portuaire et logistique :

« Raisonner en termes de hub logistique »

Aujourd'hui, au-delà du hub port, nos ports devraient parler en termes de hubs logistiques, qui intègrent non seulement les capacités réelles du port, mais également les capacités de toute la plateforme portuaire à recevoir et à générer des flux rapides au niveau du trafic. D'où l'importance des zones logistiques dans la zone péri portuaire. C'est pour cela que de nos jours, la pression ne se localise plus uniquement au niveau des ports. Parce qu'il y a presque une sorte d'égalité des services. Tous les ports mènent une course à un équipement en terminaux modernes, et à la digitalisation de leurs opérations. L'enjeu se trouve donc au-delà du périmètre intra portuaire, dans l'environnement portuaire annexe et surtout sur les corridors. C'est pour cela que nous devons désormais raisonner en termes de hub logistique et pas seulement en tant que hub portuaire.

Logistique performante, le passage obligé

« Quelle politique d'exploitation efficiente pour la compétitivité des ports et corridors ivoiriens ? ». Un thème qui cadre parfaitement avec les récentes et profondes mutations observées dans les domaines maritime et portuaire, mais aussi et surtout avec la situation actuelle de nos ports, des ports de commerce, véritables outils au cœur des enjeux de développement économique nationaux et sous-régionaux. Il ne suffit pas de construire les ports, encore faut-il les exploiter, entendons-nous de manière récurrente des experts maritimes. Et les exploiter de façon efficace afin qu'ils répondent au besoin du trafic et surtout aux impératifs de compétitivité, d'autant plus que ces ports évoluent dans un contexte concurrentiel comme c'est le cas dans notre sous-région ouest-africaine.

La logistique est un enjeu majeur qui permettra de relancer la compétitivité des ports ivoiriens, et au-delà, celle de son économie nationale. Désormais les ports n'ont plus que le choix d'accélérer cette transition. Face à la massification de l'offre de transport, les porte-conteneurs sont sensiblement moins nombreux à naviguer mais transportent plus de marchandises. Les ports ivoiriens doivent emboîter le pas et se doter d'un réseau de logistique performant. Le port est un maillon de la chaîne logistique qui se doit de toucher un vaste hinterland en se dotant d'un réseau ferroviaire et routier dense. Pour assurer une telle desserte, l'ensemble des acteurs de cette chaîne logistique doit prendre part régulièrement aux discussions. Et c'est en ce sens que l'initiative de l'Alliance Borderless sur cette question cruciale, est bienvenue.

Si le port d'Abidjan était par le passé un leader incontesté sur tous les segments, la longue crise politico-économique qu'a traversée la Côte d'Ivoire lors de la décennie passée, à l'instar des autres secteurs économiques du pays, a malheureusement fait accuser du retard au secteur du transport maritime et portuaire. Toutefois, les autorités portuaires actuelles, conscientes de la situation, aussi bien à Abidjan qu'à San Pédro, ont fait de gros efforts d'investissement dans les infrastructures et dans l'organisation, pour repositionner nos ports, et leur permettre de répondre non seulement au besoin de l'économie nationale, mais aussi au besoin de l'espace économique sous-régional. Étant entendu que nos ports ont été dimensionnés pour être des ports de traitement des marchandises en provenance et à destination des pays sans littoral.

À la suite des investissements importants réalisés par les plateformes portuaires ivoiriennes, l'heure est venue de faire en sorte que ces investissements leur permettent de reconquérir leurs positions de façon stratégique.

Aborder la notion de compétitivité des ports, met sur la balance plusieurs critères. De façon non exhaustive, nous pouvons présenter en premier le critère technique. Qui regroupe notamment les conditions physiques d'accueil des navires, les infrastructures et superstructures, les accès, le domaine, et le foncier domanial qui est extrêmement important, car il faut pouvoir répondre au besoin du trafic. Le second critère relève des conditions économiques, et regroupe les coûts de passage, les conditions opérationnelles que sont entre autres les performances des opérations portuaires et la qualité de service.

Troisième critère, les conditions institutionnelles. Il s'agit notamment des formalités administratives et des facilitations des procédures administratives.

Quatrième critère, les conditions de fret. Savoir où s'achèment les marchandises. Parler de compétitivité des ports aujourd'hui, ne se limite pas uniquement à l'espace portuaire. Mais également prendre en compte les flux de trafic jusqu'à la destination finale ; ce qui suppose donc une fluidité des trafics et des accès au port.

C'est cet ensemble de paramètres que nos ports doivent mettre en symbiose en termes d'exploitation, pour retrouver leur compétitivité d'antan et leur position de leader dans la sous-région ouest-africaine.

Céna RICHMOND. D

GESTION DES MARCHANDISES DANGEREUSES DES AGENTS D'EOLIS FORMÉS SUR LES RÈGLES

La Direction des Ressources Humaines du Port Autonome d'Abidjan (PAA), dans le cadre de sa stratégie de renforcement des capacités des acteurs de la plateforme portuaire d'Abidjan, a organisé un séminaire de formation au profit de onze (11) agents de la société EOLIS sur le thème « Gestion des marchandises dangereuses ».

Cette formation s'inscrit dans la politique de l'application de l'amendement 34/08 du code IMDG (International Maritime Dangerous Goods Code), guide international pour le transport des matières dangereuses en colis, qui recommande la formation du personnel au sol non navigant sur la gestion des marchandises dangereuses.

Ce séminaire qui s'est déroulé du 27 février au 10 mars 2023 dans les locaux de EOLIS, a permis aux participants, notamment des consignataires, des transitaires, des manutentionnaires et des transporteurs, d'être informés sur les risques liés aux matières dangereuses afin d'appliquer les mesures préventives idoines pour protéger les hommes, les biens et l'environnement.

À travers les modules dispensés par le Commandant Alexis AMANI, Chef de Département à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement du PAA, les auditeurs ont pu découvrir la réglementation sur les marchandises dangereuses, leur classification, la méthode d'emballage en fonction des prescriptions administratives et techniques, l'entreposage, l'étiquetage, le marquage et la certification des emballages, ainsi que le transport routier de ces produits dangereux.

Au terme du séminaire, les auditeurs ont eu droit, le vendredi 10 mars 2023, à une visite guidée du domaine portuaire d'Abidjan, particulièrement la zone de stockage des produits dangereux sur le site d'Abidjan Terminal (TC1). Après cette visite, des parchemins sanctionnant la fin de la formation leur ont été remis.

EOLIS, pour information, est une agence maritime membre du groupe Compagnie Fruitière, qui a en charge la gestion du terminal fruitier du port d'Abidjan.

Naférima CISSÉ



Les agents, visualisant un film de sensibilisation sur les marchandises dangereuses.



Les agents ont effectué une visite à la caserne des sapeurs pompiers du PAA.



Les agents et leur formateur, sur le site du quai fruitier.



Un agent (à gauche) recevant son diplôme de fin de formation.



Photo de famille après la formation.

PORT D'ABIDJAN : DES PROJETS STRUCTURANTS À LA MESURE DES AMBITIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Qualifiée de « Moteur économique de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) », l'économie de la Côte d'Ivoire repose en grande partie sur ses échanges avec l'extérieur, qui représentent plus de 70% de son Produit Intérieur Brut (PIB). En effet, environ 90% des échanges extérieurs du pays s'effectuent par voie maritime via les ports ivoiriens. Le port d'Abidjan, à lui seul, enregistre près de 76% des recettes douanières du pays.

Principale porte des échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire, voire de la Côte Ouest-Africaine, le port d'Abidjan joue un rôle important dans la coopération sous-régionale grâce à plusieurs atouts majeurs. Il s'agit, entre autres, de sa situation géographique privilégiée, de l'importance de sa capacité d'accueil, du niveau de ses différents trafics, de la qualité des services offerts par l'ensemble des opérateurs intervenant sur la plateforme portuaire, ainsi que des

performances de ses infrastructures et de ses équipements.

Dans sa vision de faire du port d'Abidjan un hub portuaire de référence sur la façade Atlantique de l'Afrique, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, en s'alignant sur la politique de relance du développement de la Côte d'Ivoire prônée par le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, a, en 2012, pris l'initiative de redimensionner le port d'Abidjan à la mesure des ambitions de la Côte d'Ivoire et de le repositionner dans le concert des ports répondant aux standards internationaux.

Ainsi, sept (7) grands projets de développement et de modernisation des infrastructures portuaires, inscrits dans les PND 2012-2015 et 2016-2020, ont été initiés. Et les résultats obtenus au terme de la mise en œuvre de ces différents plans, sont encourageants.

En effet, plusieurs projets ont été réalisés.



Le môle du terminal à pêche avant travaux



Le môle du terminal à pêche après travaux



Le canal de Vridi avant travaux



Le canal de Vridi après travaux

Le môle du port de pêche, opérationnel depuis 2015, permet de recevoir des navires de pêche de 9,5 à 11 mètres de tirant d'eau.

Le canal de Vridi élargi et approfondi, a été inauguré en 2019. Il permet désormais de recevoir des navires sans limitation de longueur avec 16 mètres de tirant d'eau.

L'autorité portuaire a procédé également à la création de terrains par remblaiement de la baie lagunaire de Vridi-Biétry sur une superficie de 40 hectares pour recevoir des unités industrialo-portuaires.

Un terminal roulier a été construit et mis en service depuis 2018.

Un autre projet qui constitue le fleuron de la vision stratégique de l'autorité portuaire est celui du deuxième terminal à conteneurs mis en service en novembre 2022. Cette deuxième plateforme logistique porte la capacité d'accueil des conteneurs au port d'Abidjan à 2 500 000 EVP contre 1 000 000 EVP précédemment.

À côté de ces réalisations, un autre projet de grande envergure, est fin prêt. Il s'agit des travaux

de construction des infrastructures du nouveau terminal céréalier, qui facilitera l'accueil de navires Overpanamax pouvant transporter entre 40 000 et 50 000 tonnes de vracs alimentaires (contre 30 000 actuellement).

Ce terminal est également conçu pour jouer un rôle capital en matière de sécurité alimentaire, tant pour la Côte d'Ivoire que pour les pays sans littoral de l'hinterland ouest africain dont les besoins en produits céréaliers vont sans cesse croissants.

En somme, ce sont environ 1 500 milliards de F CFA qui auront été investis au port d'Abidjan entre 2012 et 2020, pour en faire un hub incontournable en matière de commerce international.

Le port d'Abidjan, avec la réalisation de ces infrastructures modernes, a pu rattraper son retard en termes d'investissements en l'espace d'une décennie, et améliorer sa productivité et sa compétitivité.

Clarisse K. TRAORÉ



La baie lagunaire de Vridi-Biétry avant travaux



La baie lagunaire de Vridi-Biétry après la création de terrains par remblaiement



Le terminal roulier avant travaux



Le terminal roulier après travaux



Le site du deuxième terminal à conteneurs avant travaux



Le deuxième terminal à conteneurs après travaux



Le site du terminal céréalier avant travaux



Le terminal céréalier en mars 2023, à 99,5% de taux de réalisation



Vue de la plateforme portuaire redimensionnée

SÉCURITÉ ET DÉFENSE DES ENTREPRISES FRANÇAISES MARQUENT UN ARRÊT AU PAA

Un groupe de 28 entreprises françaises était au port d'Abidjan, le mercredi 15 mars 2023.



La délégation française a eu une séance d'échanges avec la direction générale du PAA.

La délégation, conduite par M. Jean-César LAMMERT, Directeur pays Afrique de l'Ouest de Business France, a eu une séance de travail avec le Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ, et de quelques-uns de ses Directeurs sectoriels.

Ainsi, grâce à un exposé de M. FALLY Gla Stéphane, Chef du Département Projets à la Direction de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage, les visiteurs ont pu mieux connaître le port d'Abidjan. Particulièrement les projets de modernisation réalisés au cours de la dernière décennie.

Les hommes d'affaires français ont également pu se faire une idée plus précise du poids du port d'Abidjan dans l'économie nationale, l'évolution



Le Chef de la mission française, entouré des membres de sa délégation.



Remise d'un présent par le Directeur Général du PAA, au Chef de la délégation française.



Une photo de famille a sanctionné la fin de la rencontre.

de ses trafics, ses perspectives de développement, ainsi que les moyens déployés par l'autorité portuaire en matière de Sécurité et de Sûreté. Avant l'exposé de son collaborateur, le Directeur Général du PAA, s'est réjoui de cette visite. Il n'a pas manqué de souligner les liens historiques qui unissent le port d'Abidjan et la France. À titre d'exemple, il a évoqué la contribution de certaines personnalités françaises tels que l'Ingénieur des Ponts et Chaussées Roger PELNARD-CONSIDÈRE, qui a pris une part active dans les travaux de creusement du canal de Vridi et à la mise en œuvre du premier plan directeur de développement. M. Hien SIÉ a par ailleurs, rappelé l'existence de relations étroites entre des entreprises françaises et le Port Autonome d'Abidjan, notamment dans

le domaine de la sûreté et de la sécurité. Au terme des échanges, la délégation française a visité le second terminal à conteneurs, le terminal RoRo, le terminal à pêche et le chantier du terminal céréalier dont l'inauguration est annoncée dans les prochaines semaines.

La délégation française était présente dans la capitale économique ivoirienne dans le cadre d'une mission de Sécurité et Défense pilotée par la Banque publique d'investissement française (Bpifrance) en partenariat avec Business France.

Clarisse K. TRAORÉ



La délégation française a visité le site du nouveau terminal céréalier.



Une visite a également été organisée au TC2.



Une photo souvenir sur le site du nouveau terminal céréalier.

UN CONSORTIUM D'ENTREPRISES TURQUES SOUHAITE S'IMPLANTER AU PORT D'ABIDJAN

Une délégation de EMEK GROUP, un consortium d'entreprises turques, conduite par M. Orhan KAPLAN, a été reçue le jeudi 16 mars 2023, par le Colonel COFFI Emmanuel, Commandant du port d'Abidjan, représentant le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Yacouba SIÉ.

La délégation turque était en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une visite de prospection économique visant à identifier des secteurs d'activités porteurs, en vue d'y investir.

Le port d'Abidjan étant une zone à fortes activités économiques, il était donc opportun, a souligné M. KAPLAN, de rencontrer les premiers responsables du PAA afin de s'enquérir des atouts compétitifs de cette plateforme portuaire. Il s'agissait aussi pour les visiteurs de recueillir des informations idoines sur les procédures à suivre en vue d'y implanter des entreprises, en particulier pour l'exploitation du cacao et des minerais ivoiriens.

Le Chef de la délégation turque a par ailleurs exprimé le vif intérêt de son groupe pour le

financement d'éventuels projets de modernisation du port.

Accueillant avec satisfaction l'intérêt des hommes d'affaires turcs pour le port d'Abidjan, le Colonel COFFI a remercié ses hôtes. Il les a rassurés que le port d'Abidjan dispose de toutes les infrastructures, équipements et expertises nécessaires pour répondre efficacement à leurs attentes.

À cet effet, il a fait part à la délégation, de l'existence de projets de développement du port d'Abidjan nécessitant des investissements et les a par conséquent exhortés à se rapprocher des services compétents du PAA pour de plus amples informations sur ces opportunités d'investissement.

La délégation turque était accompagnée à cette audience par M. KONÉ Zana Amadou, Premier Secrétaire à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Turquie.

Serge KIMOU



La délégation turque a présenté ses civilités au Directeur Général du PAA.



Les échanges se sont poursuivis avec le Colonel COFFI Yao Emmanuel, Commandant du port d'Abidjan.



Le Commandant du port d'Abidjan, offrant un souvenir à M. Orhan KAPLAN, Chef de la délégation turque.



Photo marquant la fin de la rencontre.

GESTION DES PRODUITS DANGEREUX DES EXPERTS DE LA CEDEAO À L'ÉCOLE DU PORT D'ABIDJAN

La problématique de la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux est un défi majeur de développement pour les pays de la sous-région ouest-africaine. C'est dans ce cadre qu'une réunion des représentants des États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), s'est tenue du 14 au 16 mars 2023 à Abidjan.

En marge de cette rencontre d'échanges, une délégation des experts de la CEDEAO conduite par M. KOFFI Yao Bernard, Chef de la Division Environnement et Climat de cette institution sous-régionale, a eu une séance de travail au Port Autonome d'Abidjan (PAA), le 16 mars 2023. Les échanges ont porté sur la démarche engagée par l'Institution, en matière de gestion des substances chimiques et des déchets dangereux sur la plateforme portuaire d'Abidjan. Il s'agissait pour les experts de la CEDEAO, de s'inspirer de l'expérience du PAA, afin d'améliorer les pratiques des États ouest-africains qui font souvent face à des transferts de déchets.

Le Colonel COFFI YAO Emmanuel, Commandant du port d'Abidjan, recevant la délégation d'experts de la CEDEAO, au nom du Directeur Général du PAA, a de prime abord salué l'initiative de cette réunion de travail qui permet au PAA de partager son savoir-faire en matière de gestion des déchets et des produits chimiques. Les procédures du port d'Abidjan en la matière, a-t-il poursuivi, sont alignées sur les exigences et normes internationales, et cela, conformément au Code IMDG (Code Maritime

International des Marchandises Dangereuses). Il a par ailleurs précisé qu'au port d'Abidjan, tout produit classé dangereux est soumis à l'analyse en amont, d'un échantillon par les services compétents de l'État, avant que le navire ne soit autorisé à accoster. Aussi, toutes les entreprises installées sur la plateforme portuaire sont régulièrement soumises à des enquêtes d'impact environnemental.

Le Commandant COFFI Emmanuel a terminé son intervention par une présentation de la procédure mise en œuvre au port d'Abidjan en matière de traitement des déchets.

Des échanges fructueux s'en sont suivis, au terme desquels, la délégation de la CEDEAO a effectué une visite des infrastructures du port d'Abidjan, avec un focus sur le dispositif de prise en charge et de gestion des marchandises dangereuses.

Pour rappel, le port d'Abidjan est certifié à la norme environnementale ISO 14001 version 2015 par l'organisme de certification internationale AFAQ AFNOR. Cette reconnaissance atteste de son engagement pour la préservation d'un environnement durable.

Clarisse. K. TRAORÉ



Le Commandant du Port, remettant un présent au Chef de la délégation de la CEDEAO.



Les échanges ont été enrichissants.



Photo de famille

PROSPECTION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE IVOIRIENNE AU TEXAS UNE BELLE OPPORTUNITÉ SAISIE PAR LE PAA POUR FAIRE SA PROMOTION

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), le Service de Promotion Économique de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux États-Unis et la mairie de Houston, ont organisé une mission de prospection économique et commerciale à Houston (Texas).

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a pris part à la mission de prospection économique et commerciale qui s'est déroulée du 13 au 17 mars 2023 à Houston dans l'État du Texas, aux États-Unis.

Organisée conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), le Service de Promotion Économique de l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux États-Unis, ainsi que la mairie de Houston, cette mission avait pour objectif majeur de promouvoir les entreprises ivoiriennes, leur permettre d'avoir des opportunités d'affaires et surtout de nouer des partenariats avec des entreprises et des investisseurs américains.

Face aux investisseurs et partenaires au développement, M. N'DOLI Kouadio André, Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages au PAA, représentant pour l'occasion le Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ, a présenté les infrastructures réalisées par l'autorité portuaire ces dernières années, en vue d'aligner le port d'Abidjan sur les standards internationaux, le rendre davantage compétitif et le repositionner comme hub port sur la façade maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le mandant du Directeur Général a également

souligné les perspectives de développement de la plateforme portuaire d'Abidjan avec ses projets futurs.

La délégation ivoirienne a été reçue le mardi 14 mars 2023, par la mairie de Houston en présence du Consul Général de la Côte d'Ivoire à New York, SEM. Inza CAMARA.

Notons que ces journées d'échanges ont permis de faire la promotion de la destination Côte d'Ivoire à travers entre autres, l'infrastructure portuaire d'Abidjan. Elles ont également permis de favoriser et de dynamiser la coopération ivoiro-américaine.

Au terme de la mission, la délégation ivoirienne a pu visiter la NASA, de même que des entreprises qui excellent dans la haute technologie.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, rappelons-le, est un organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises ivoiriennes commerciales, industrielles et de service. Elle a pour mission d'accompagner, d'informer et de conseiller lesdites entreprises à toutes les étapes de leur développement.

Naférima CISSÉ
Rapport de mission du DIMO



La délégation ivoirienne a été reçue par la mairie de Houston.



Les membres de la délégation, lors d'une visite d'entreprise.

3^{ème} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION MARITIME DES PILOTES AFRICAINS LES ASSISES ANNONCÉES POUR BIENTÔT À ABIDJAN

L'Association Maritime des Pilotes Africains (AMPA) prévoit d'organiser son troisième congrès à Abidjan. Une délégation conduite par son président, le Commandant Mohamed RAFOUK (Maroc), a donné cette information aux dirigeants du Port Autonome d'Abidjan (PAA) au cours de l'audience que le Directeur Général, Hien Yacouba SIÉ, lui a accordée, le 21 mars 2023.

La délégation a fait savoir que le congrès devrait réunir tous les pilotes africains et les acteurs du secteur maritime et portuaire autour de thèmes traitant des mutations et des nouveaux enjeux dans ce secteur d'activité.

À cet effet, le président de cette faitière sollicite l'accord et l'accompagnement des ports ivoiriens pour la tenue de cette importante rencontre internationale.

Très heureux du choix porté sur la Côte d'Ivoire pour abriter les assises de ces acteurs qui sont un maillon essentiel dans les activités maritimes et portuaires, le Directeur Général du PAA a rassuré ses hôtes de l'intérêt qu'il accorde non seulement à cet événement mais aussi aux missions de l'AMPA qui sont en parfaite harmonie avec les objectifs de l'AGPAOC en matière de coopération entre les ports africains.

À cette audience, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan avait à ses côtés le Colonel Emmanuel COFFI, Directeur des Opérations Maritimes et de la Sécurité, et par ailleurs Commandant du Port, Dr Titi PALÉ, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication, et le commandant Soronan TOURÉ, Chef pilote au PAA.

Le Président de l'AMPA était accompagné de son Secrétaire général, le Commandant Oumar DRAMÉ (Sénégal), du Vice-président, Commandant Ibrahima SYLLA (Président de l'Association des Pilotes Maritimes de Côte d'Ivoire) et du Commandant Jean Louis KRA (Secrétaire général de l'Association des Pilotes Maritimes de Côte d'Ivoire).

Notons que l'Association Maritime des Pilotes Africains est une organisation professionnelle à but non lucratif créée en 2008 à Dakar au Sénégal. Elle compte à ce jour 24 pays membres.

L'AMPA s'efforce de répondre aux besoins et aux préoccupations de la profession de pilotage maritime, afin de relever ses défis actuels et futurs.

Toto OUATTARA



Photo de famille en fin d'audience.

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN À L'HONNEUR DR TITI PALÉ, DIRECTRICE COMMERCIALE, MARKETING ET DE LA COMMUNICATION, DISTINGUÉE À LA PREMIÈRE ÉDITION DU « THOSE WHO INSPIRE CÔTE D'IVOIRE ».

La soirée de lancement du Volume 1 de la première édition du « Those Who Inspire Côte d'Ivoire », a eu lieu le jeudi 23 mars 2023 à l'Ivoire Trade Center de Cocody.

Ce sont au total 44 femmes et hommes aussi bien de grande renommée que méconnus du grand public, aux profils inspirant par leurs parcours, qui ont été célébrés à ce rendez-vous. Parmi ces personnes, Dr Titi PALÉ, Directeur Commercial, Marketing et de la Communication du Port Autonome d'Abidjan. Elle a reçu sa distinction en présence de son collègue, M. KOUADIO Jules, Directeur des Études Économiques, de la Stratégie et de la Planification (DEESP), représentant le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan. Titulaire d'un double doctorat en anthropologie sociale et en science politique, Dr Titi PALÉ justifie également de quatre (04) masters en anthropologie, anthropologie visuelle, communication politique et diplomatie, et possède

un diplôme en journalisme. Par ailleurs auteure de cinq (05) ouvrages traitant de la condition de la femme et de communication politique, la talentueuse récipiendaire qui pilote les pôles commercial, marketing et communication du poumon économique de la Côte d'Ivoire, affiche un parcours inspirant qui n'a donc pas échappé au flair des initiateurs de ce projet impactant. Parmi les autres personnes distinguées à cette soirée, figurent entre autres Christiane Bitty Kouyaté, Didier Drogba, Sandrine Roland, Habib Koné, Jean-Louis Menan Kouamé, Olivia Yacé, et Mariame Dao Gabala. Fondée par Delphine Baretts et Marlene Plomik, la collection « Those Who Inspire » a publié son premier livre « Those Who Inspire Oman » en



Une vue des primés de la soirée.



Une fierté pour Dr Titi PALÉ de recevoir cette distinction.



L'Inspiring People, aux côtés de quelques un de ses collaborateurs.



La Distinction.

2012. Elle est présente aujourd'hui dans 13 pays répartis sur 04 continents. Cette initiative a pour objectif de motiver la jeunesse en lui offrant des témoignages de parcours de vie remarquables, pouvant servir d'inspiration et devenir des mentors pour la jeunesse locale.

« À travers ce livre et les histoires qu'il recueille, je suis convaincue que nos jeunes lecteurs seront animés par cette énergie positive qui s'en dégage. On éveillera des consciences, on révélera des passions (...) Ce sera grâce à vous, les Inspiring People, qui avez joué le jeu parfois difficile et émotionnel, de vous replonger dans vos parcours, et de nous partager les enseignements que vous en avez tirés », a déclaré Raphaëlle NEMO, coéditrice de « Those Who Inspire Côte d'Ivoire ».

Elle a annoncé qu'à la suite de cette soirée de lancement, des « Inspiring days » seront organisés, au cours desquels les livres seront distribués gratuitement aux étudiants des universités publiques. Ces journées d'inspiration seront également des cadres d'échanges entre les étudiants et des modèles inspirants présentés dans l'ouvrage.

Ce fut aussi l'occasion pour Raphaëlle NEMO, de remercier les partenaires qui ont cru au projet et qui ont spontanément décidé de soutenir l'initiative, qui se matérialise aujourd'hui par la publication de plus de 2 000 livres pour ce premier tirage.

Mme Sandrine ROLAND a quant à elle, au nom des « Inspiring People », félicité toute l'équipe pour cette initiative et le travail remarquable accompli pour réaliser cette œuvre, sans oublier l'honneur à eux fait, quant au choix de leurs parcours pour servir d'exemple à la jeunesse ivoirienne.

Céna RICHMOND. D

Raïssa KOUADIO, étudiante en master de Droit à l'UCAO à Abidjan

« Those Who Inspire » est une très belle initiative en ce sens où en tant que jeunes, nous ne sommes pas toujours bien préparés à faire face au monde de l'emploi et à tous les défis que nous rencontrons en fin d'études. Il est également très difficile de nous orienter efficacement et de savoir comment aborder notre futur. Alors, avoir l'opportunité de rencontrer des personnes modèles qui viennent de chez nous, qui ont surmonté les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui et qui y sont arrivés, est une véritable source d'inspiration pour nous. Cela nous booste et nous donne envie de donner le meilleur de nous.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT VERS LA CRÉATION D'UN FORUM AFRICAIN DES PORTS VERTS

Un atelier de travail portant sur la création d'un forum africain des ports verts, s'est tenu à Addis-Abeba en Éthiopie, les 28 et 29 mars 2023. Le Port Autonome d'Abidjan y était représenté par M. ASSI Achy Magloire, Directeur du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité, et par Mme SILUÉ Aurore, Directrice Adjointe du Contrôle Interne et Gestion de la Performance.

Conjointement organisé par la Commission de l'Union Africaine et la Coopération allemande (GIZ), ce cadre d'échanges qui a réuni plusieurs ports africains, avait pour objectif de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'industrie maritime et portuaire du continent, afin de mettre en place un cadre collaboratif entre les acteurs portuaires africains.

Cette rencontre a donc été l'occasion pour les participants issus de plusieurs pays du continent, de plancher sur les projets de statut, mais aussi d'analyser et de passer en revue le plan d'actions établi à cet effet.

Cet atelier d'une importance hautement nécessaire pour la préservation de l'environnement et un développement économique durable, a

également vu la participation d'associations maritimes et portuaires sous-régionales, dont entre autres l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), représentée par son Secrétaire Général, M. Jean-Marie KOFFI.

Transition écologique et énergétique des ports, ports durables ou du futur, éco-ports, telles sont les nombreuses démarches envisagées par les acteurs du domaine maritime et portuaire africain, afin de préserver l'environnement et le climat.

« Air, énergie, changement climatique, bruit, déchets, sédiments, eau » sont autant de problématiques au cœur de tous les enjeux de la création de ce forum africain des ports verts, qui donne une lueur d'espoir pour les ports africains. Un port pense développement pour se positionner mais un port vert, garantit sans aucun doute un développement durable certain.

Céna RICHMOND. D
Rapport de mission
du DCAQ



Les participants lors de l'atelier portant sur la création d'un forum africain des ports verts.



M. ASSI Achy Magloire (DCAQ) à l'extrême droite, en compagnie de Mme SILUÉ DCAQ Adjointe, et M. COFFIE Jean-Marie, Secrétaire Général de l'AGPAOC.



Un forum africain des ports verts, en cours de création.



Cet atelier a réuni la Commission de l'Union Africaine, la Coopération GIZ, et plusieurs ports africains.

TOURISME LE DÉFILÉ DES NAVIRES DE CROISIÈRE À ABIDJAN

La destination Côte d'Ivoire est de plus en plus prisée par les tours opérateurs maritimes, et attire de nombreux visiteurs friands de croisières touristiques. Le ZUIDERDAM, un magnifique paquebot de l'armateur HOLLAND AMERICA LINE, a accosté au port d'Abidjan, le dimanche 26 mars 2023, avec à son bord 2 128 personnes, dont 1 364 passagers et 764 membres d'équipage.

Battant pavillon hollandais, ce géant des mers de 11 étages, est à ce jour le plus grand bateau de croisière accostant au port d'Abidjan. Il est long de 286 m, large de 32 m, avec un tirant d'eau de 8 m.

En provenance de Takoradi au Ghana et avec comme point de départ le port de Fort Lauderdale en Floride, le 15 décembre 2022, le navire de croisière a marqué une escale d'une journée à Abidjan.

Cette longue escale a été l'occasion pour les passionnés d'aventure, de partir à la découverte des nombreux sites touristiques dont regorge la Côte d'Ivoire. Ce sont ainsi plusieurs circuits touristiques aussi riches les uns que les autres, qui ont été proposés à 700 passagers.

Les passagers ont pu s'imprégner du riche patrimoine culturel ivoirien, en visitant le village artisanal de Treichville, le musée des civilisations de Côte d'Ivoire et la Cathédrale Saint Paul du Plateau, les plages et le musée national du costume de Grand-Bassam, mais également en effectuant des randonnées pédestres dans la forêt du Banco sur la route de Yopougon et au jardin botanique de Bingerville.

Ce navire à l'architecture interne aussi bien moderne que contemporaine, met à la disposition des passagers, des services aussi divers que



Zuiderdam.

variés : des restaurants spécialisés pour les fins gourmets amoureux des cuisines américaine et italienne, des dancing, karaoké, gallery et piano bars, des terrasses, des salles d'achat d'art, des vérandas, des piscines couvertes ; et sur le pont supérieur du navire, un terrain de basket dédié à l'équipage, de même qu'une piscine ouverte, qui offre une vue des plus belles sur la ville d'Abidjan et les infrastructures modernes du port d'Abidjan. L'accostage régulier de ces bateaux de croisière, dénote non seulement de la qualité des infrastructures et des services qu'offre la plateforme portuaire d'Abidjan, mais aussi de la sécurité et de la sûreté des eaux ivoiriennes.

Après Abidjan, le navire a mis le cap sur plusieurs autres destinations. À savoir, successivement, Banjul (Gambie), Dakar (Sénégal), Santa Cruz de Tenerife et Arrecife (Espagne), pour terminer sa course à Agadir au Maroc, le 04 avril 2023.

Notons que depuis sa mise en service en 2002, le ZUIDERDAM a effectué à ce jour 784 croisières à travers le monde. Pour rappel, l'agence Sea Invest

Shipping Agency (SISA), qui a affrété ce paquebot au port d'Abidjan, est à son troisième paquebot affrété à Abidjan. Le dernier en date fut le M/S ZAANDAM, en décembre 2022.

Le mois de mars 2023 aura été le mois des croisières à Abidjan. Et pour cause, avant le ZUIDERDAM, le port a vu accoster deux autres navires de croisière dans ses eaux. Le premier à accoster a été l'AZAMARA JOURNEY. Ce paquebot est arrivé, le mercredi 15 mars 2023 et y a marqué quelques heures d'escale.

En provenance de Takoradi (Ghana), son arrêt a permis à ses passagers plaisanciers de découvrir quelques richesses touristiques de la capitale ivoirienne ainsi que de la ville historique de Bingerville.

Notons que le paquebot de la compagnie AZAMARA CRUISE LINE, long de 181 mètres avec une largeur de 25 mètres et battant pavillon Maltais, avait à son bord 978 personnes dont 580 passagers et 398 membres d'équipage. Après l'étape d'Abidjan, le paquebot a mis le cap sur



Zuiderdam.

Banjul en Gambie.

Une semaine après le passage de l'AZAMARA CRUISE, c'est le navire de croisière MS INSIGNIA qui présentait sa silhouette au port d'Abidjan, le mercredi 22 mars 2023.

Ce paquebot battant pavillon des Iles Marshall, a effectué une escale de quelques heures pour permettre à ses plaisanciers de visiter quelques sites attractifs du Grand Abidjan et de la ville balnéaire de Grand-Bassam.

D'une longueur de 181 m pour 26 m de largeur, et 47,6 m de hauteur avec 11 niveaux, ce paquebot

de la Norwegian Cruise Line, en provenance de Banjul en Gambie, comptait 1084 personnes à son bord, dont 684 passagers-plaisanciers et 400 membres d'équipage.

Après Abidjan, l'INSIGNIA a mis le cap sur Takoradi au Ghana.

**Céna RICHMOND. D,
Serge KIMOU,
Naférima CISSÉ**



Azamara Journey.



Insignia.

VERS LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES DOCKERS EN CÔTE D'IVOIRE

Une cinquantaine de responsables d'entreprises de manutention ont pris part, le mercredi 29 mars 2023 à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA), à une réunion de concertation à l'initiative du Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ, président de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA).

En effet, dans le cadre de la future refonte de la gestion de la main d'œuvre docker conformément aux nouveaux textes réglementaires, M. Hien SIÉ a tenu à échanger avec les manutentionnaires, employeurs des dockers, afin d'accélérer la mise en œuvre du décret n°2019-109 du 30 janvier 2019, pris par le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA.

Ce décret qui donne la possibilité au PAA de concéder à une société commerciale, la gestion de la main d'œuvre docker, a été au centre des discussions des parties prenantes à cette rencontre.

Il vise à définir la gestion et l'exercice de la profession de docker et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Fathime D. DIÉNÉPO



Les responsables d'entreprises de manutention ont pris part en grand nombre, à cette réunion de concertation à l'initiative du Directeur Général du PAA.



M. Hien SIÉ, s'exprimant dans le cadre de la future refonte de la gestion de la main d'œuvre docker.



Cette rencontre a été l'occasion pour les manutentionnaires de poser leurs préoccupations à l'autorité portuaire.

dossier

L'engagement renouvelé d'un port respectueux de l'environnement





PORT D'ABIDJAN :

**L'ENGAGEMENT RENOUVELÉ
D'UN PORT RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT**

PORT D'ABIDJAN : L'ENGAGEMENT RENOUVELÉ D'UN PORT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le 21^{ème} siècle peut être considéré comme le siècle de la révolution environnementale. De Stockholm en 1972, à Rio en 1992, les Nations Unies ont engagé l'ensemble de la Communauté internationale dans une démarche prenant en compte le développement durable, à travers des objectifs prioritaires. En mai 2013, lors de son cinquantième anniversaire, l'Union Africaine avait déjà dans sa vision 2063, inscrit cette préoccupation déclinée dans son Plan Directeur, en invitant les États à élaborer des stratégies visant à mener des actions concrètes pour assurer notamment la santé et le bien-être des populations, la production d'énergies propres, la conservation des océans et la lutte contre les changements climatiques.

La question de l'environnement s'impose ainsi aux États, aux acteurs juridiques, économiques, politiques et sociaux.

C'est dans ce contexte que le Port Autonome d'Abidjan, entreprise citoyenne, s'est engagé depuis 2014 dans une démarche environnementale. Cet engagement en faveur de l'environnement a permis au port d'Abidjan d'être certifié à la norme ISO 14001, version 2015.

LES PORTS FACE À L'ENVIRONNEMENT

Transition écologique et énergétique des ports, ports durables ou du futur, éco-ports...,

Dans le domaine portuaire, le vocabulaire ne manque pas pour désigner les démarches en vue de préserver l'environnement et le climat.

Un port en effet, c'est un hub où se croisent les activités de transport, de logistique, d'économie maritime, d'énergie et d'industrie. C'est dire l'ampleur des impacts sur l'environnement.

L'air, l'énergie, le changement climatique, le bruit, les déchets, les sédiments, l'eau mais aussi les relations avec les collectivités et le territoire ainsi que le développement économique, constituent autant de priorités au cœur des enjeux environnementaux dans un port.



DES EXEMPLES DE SOURCES DE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT PAR UN PORT

Au départ, les questions les plus prégnantes étaient celles liées à **l'eau, au dragage, aux poussières et à la pollution des sols**. La question de la qualité de **l'air** est apparue en 2004 suivie de la consommation **d'énergies** en 2009. Tandis que la problématique du changement climatique a fait son entrée en 2017. Ces trois questions qui se recoupent sur divers aspects, figurent aujourd'hui dans le trio de tête des priorités, devant **le bruit** et les relations avec la collectivité et le territoire.

S'agissant de la **qualité de l'air**, les ports cumulent les impacts du trafic (émissions des navires) et ceux des activités mêmes de la zone portuaire (raffineries, centrales thermiques, industries pétrochimiques, métallurgie, etc.).

L'**énergie** constitue un autre enjeu clé des zones portuaires, à la fois en termes de consommation que de production.

Les impacts du **changement climatique** pour les ports peuvent varier d'un site à l'autre. Mais beaucoup sont communs : montée du niveau de la mer, baisse du débit des fleuves, augmentation

des températures de l'air (impacts sur l'organisation du travail) et de l'eau, hausse de la salinité des eaux (impacts sur les ouvrages métalliques), changement du régime des précipitations, fréquence accrue de phénomènes tels que tempêtes, sécheresses, canicules (impacts sur les infrastructures et les activités), modification de certaines productions, en particulier agricoles (impacts sur les échanges commerciaux et donc, sur l'utilisation des ports).

Le **bruit** reste une préoccupation importante pour les gestionnaires de zones portuaires.

De même, les **travaux d'aménagement** comme la construction de digue génèrent des nuisances sonores.

Une autre question fondamentale pour toute zone portuaire est celle des **déchets**, qu'ils soient issus des bateaux ou directement liés aux activités du port.

PORT D'ABIDJAN, UN PORT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'autorité portuaire d'Abidjan, consciente de ses responsabilités en matière de protection de l'environnement, a mis en œuvre une Politique Qualité Environnement qui est prise en compte dans le plan stratégique en vigueur.

Cette politique qui s'applique à l'ensemble des activités selon la méthode de l'approche processus, définit les lignes directrices et les principes en matière de qualité et d'environnement. Elle vise à affirmer l'engagement du port d'Abidjan à minimiser l'impact environnemental des activités portuaires et à définir les orientations et lignes directrices en matière de protection de l'environnement.

Son application et son respect font appel à la responsabilisation personnelle et collective de la communauté portuaire.

La Politique Qualité Environnement s'articule autour des axes suivants :

1. Satisfaire les exigences de nos clients par la prise en compte de leurs besoins et attentes, tout en garantissant le traitement efficace de leurs réclamations afin de consolider notre position de « Port leader » sur la Côte Ouest Africaine ;
2. Respecter les exigences légales, réglementaires et autres applicables, ainsi que celles de nos parties intéressées pertinentes sur lesquelles nous nous engageons ;
3. Mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour réduire nos impacts environnementaux significatifs identifiés afin de prévenir la pollution, protéger l'environnement, et s'inscrire dans le développement durable ;
4. Prévenir les risques liés à la santé, sécurité au travail dans le respect des exigences légales et réglementaires applicables ;
5. Optimiser la gestion des ouvrages, des infrastructures et des équipements mis en place afin d'assurer leur rentabilité, d'améliorer la qualité de nos prestations et ainsi renforcer notre compétitivité ;
6. Assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information ;
7. Renforcer la gouvernance du PAA afin d'assurer un meilleur fonctionnement.

Cette politique s'inscrit donc dans une démarche générale d'amélioration continue de la performance environnementale. Qui se trouve ainsi garantie par la mise en œuvre d'un Système de Management de la Qualité et de l'Environnement (SMQE).

Au-delà des engagements de cette politique environnementale, le Port Autonome d'Abidjan accompagne les acteurs de la plateforme portuaire d'Abidjan en encourageant les bonnes pratiques et les technologies respectueuses de l'environnement. Mais également en promouvant et en favorisant les innovations environnementales et la mise en commun des compétences, des forces et des idées en faveur de la protection de l'environnement.

LES ENGAGEMENTS

Depuis plusieurs années, le Port Autonome d'Abidjan travaille au quotidien sur plusieurs axes d'amélioration de sa performance environnementale.

Au titre de la réduction des gaz à effet de Serre

Cette réduction se traduit par les visites techniques et le contrôle régulier des engins, ainsi que le renouvellement du parc à auto. Dans ce cadre, les actions suivantes sont menées :

- Planification des maintenances et des visites techniques pour les engins roulants après 5000 km
Les visites techniques et les maintenances des véhicules du PAA sont effectuées régulièrement.
- Planification des maintenances et des visites systématiques après 250 heures pour les engins flottants

Disponibilité d'engins flottants en très bon état avec les visites techniques à jour. Cela réduit le rejet des CO₂, NO₂ et SO₂, sources du réchauffement climatique.

- Renouvellement du parc auto et mise à la réforme des véhicules amortis

Mise à la réforme de véhicules à partir de trois ans d'exploitation. Le retrait de la circulation des anciens véhicules contribue à réduire le rejet des gaz à effet de serre étant donné que le véhicule est plus polluant avec l'âge.

Rajeunissement du parc auto avec l'acquisition de nouveaux véhicules ces deux dernières années.



Au titre de l'utilisation des énergies renouvelables

L'utilisation des énergies renouvelables est considérée comme une alternative de transition énergétique au PAA.

Quelques cas pratiques exemplaires au port d'Abidjan :

- Utilisation de climatiseurs moins émetteurs de CFC, gaz très polluant et destructeur de la couche d'ozone

Cela se traduit par le remplacement des climatiseurs fonctionnant au fréon R 22, par le gaz R 410 et R 407. De 2018 à 2022, ce sont 336 climatiseurs qui ont été remplacés sur 405 à remplacer. Soit un taux de 82,96 % de réalisation.

- Utilisation des panneaux solaires sur le site de l'outillage

Le site de l'outillage a été choisi comme le site pilote pour l'utilisation des panneaux solaires. Cette pratique va s'étendre sur les différents sites du PAA.

- Exploitation d'un deuxième terminal à conteneurs doté d'équipements entièrement électriques

Ce Terminal fonctionne avec 6 portiques de quai, 13 portiques de parcs et 36 tracteurs électriques Gaussin.



Au titre de la réduction de la consommation d'électricité

- Le PAA a procédé au remplacement des projecteurs et lanternes sodium de l'éclairage des magasins par des LED ;
- Les lampes à incandescence ont été remplacées par des ampoules LED dans tous les bureaux et locaux du PAA ;
- Un audit énergétique des installations électriques a été réalisé.

En conclusion, le leitmotiv de l'autorité portuaire d'Abidjan est de rendre le port d'Abidjan toujours plus respectueux de l'environnement, tout en faisant cohabiter les activités portuaires, industrielles et logistiques nécessaires au développement du port. Par cet engagement environnemental, elle essaie d'intégrer le port au rendez-vous des mutations techniques et énergétiques. Ce qui lui permet de mieux les anticiper pour mettre tous les atouts du côté de cette infrastructure essentielle à l'économie ivoirienne, dans la grande compétition mondiale.

Rappelons-nous que le développement durable est un vecteur de richesses et de différenciation pour les ports du futur.

Clarisse K. TRAORÉ

Sources :

Politique Qualité et Environnement du PAA, révisée le 14 mars 2022

Présentation du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA) sur l'implication des ports de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) dans la réduction des effets du carbone et les options pour la transition énergétique. Etat des Lieux et Perspectives. Luanda-Angola, 42ème Conseil de l'AGPAOC. Document présenté par M. MACKY SANGARE, Directeur du Système d'Information Numérique du PAA

<https://learnandconnect.pollutec.com/ports-respectueux-environnement/>



POLITIQUE QUALITE

ENVIRONNEMENT

Une Référence Internationale

Le Port Autonome d'Abidjan, Société d'Etat, Acteur Stratégique de l'Economie ivoirienne est en quête permanente d'accroissement de sa compétitivité dans un environnement maritime et portuaire en proie à de nombreuses mutations. Se voulant être un hub port de référence internationale, le Port Autonome d'Abidjan s'est engagé dans une démarche de management intégré Qualité et Environnement, qui a abouti à sa certification à la norme ISO 9001 depuis 2008 et à la norme ISO 14001 depuis 2015.

En outre, les équipements et les installations du Port d'Abidjan sont certifiés conformes au code ISPS depuis 2004.

Notre Politique Qualité Environnement prise en compte dans le plan stratégique en vigueur ; s'applique à l'ensemble des activités selon la méthode de l'approche processus et s'articule autour des axes suivants :



Satisfaire les exigences de nos clients par la prise en compte de leurs besoins et attentes, tout en garantissant le traitement efficace de leurs réclamations afin de consolider notre position de « Port leader » sur la Côte Ouest Africaine ;



Respecter les exigences légales, réglementaires et autres applicables ainsi que celles de nos parties intéressées pertinentes sur lesquelles nous nous engageons ;



Mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour réduire nos impacts environnementaux significatifs identifiés afin de prévenir la pollution, protéger l'environnement, et s'inscrire dans le développement durable ;



Prévenir les risques liés à la santé, sécurité au travail dans le respect des exigences légales et réglementaires applicables ;



Optimiser la gestion des ouvrages, des infrastructures et des équipements mis en place afin d'assurer leur rentabilité, d'améliorer la qualité de nos prestations et ainsi renforcer notre compétitivité ;



Assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information ;



Renforcer la gouvernance du PAA afin d'assurer un meilleur fonctionnement.

Dans le but de concrétiser ces orientations :



Je m'engage personnellement avec l'équipe de la Direction Générale, à apporter notre appui ainsi que les ressources nécessaires au déploiement de cette politique, pour l'atteinte des objectifs, et à l'amélioration continue de notre système de Management intégré ;



Aussi j'engage, le Port Autonome d'Abidjan et toutes les parties intéressées du domaine portuaire à collaborer à la mise en œuvre de la présente politique Qualité Environnement afin d'améliorer continuellement notre performance ;



Je m'engage à faire vivre notre politique Qualité Environnement et à la revisiter lors des revues de Direction.

Je délègue avec tout mon apport au Directeur du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité la mission de mettre en œuvre et d'animer ce système et de me rendre compte de son fonctionnement en toute liberté.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de s'impliquer et à œuvrer activement à la réussite de notre système de Management intégré.

Fait à Abidjan, le 14 Mars 2022

Le Directeur Général

Hien Y. SIE

focus

La promotion des femmes dans les secteurs maritime et portuaire



RÉSEAU DES FEMMES PROFESSIONNELLES MARITIMES ET PORTUAIRES

**UNE ORGANISATION DE CHOIX
POUR LA PROMOTION DES FEMMES
DANS LES SECTEURS MARITIME ET
PORTUAIRE**



RÉSEAU DES FEMMES PROFESSIONNELLES MARITIMES ET PORTUAIRES

UNE ORGANISATION DE CHOIX POUR LA PROMOTION DES FEMMES DANS LES SECTEURS MARITIME ET PORTUAIRE

Le domaine maritime et portuaire est un environnement historiquement et majoritairement dominé par les hommes, dans lequel d'énormes efforts restent à faire pour promouvoir la politique « Genre et Développement », afin d'atteindre les cibles de l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°5 de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU). À savoir l'égalité entre les sexes. Une égalité des sexes qui loin d'être seulement un droit fondamental de la personne, est également un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

Pour y parvenir, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a déployé des efforts concertés afin d'accroître la place faite aux femmes, conformément aux attentes du 21^{ème} siècle. À cet effet, l'Organisation a mis en place un programme dénommé Women In Maritime (WIMA) et a encouragé l'émergence de réseaux professionnels afin d'encourager une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans le secteur des transports maritimes.

Trois (03) objectifs sont ainsi visés. Ce sont la formation, la visibilité et la reconnaissance.

Création d'associations de femmes du secteur maritime

Sous l'impulsion de l'OMI à travers son programme WIMA, ce sont à ce jour, huit (08) associations de femmes du secteur maritime qui ont été créées en Afrique, dans les États arabes, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique latine et dans la région du Pacifique. Elles réunissent 152 pays et territoires dépendants.

1. **L'Association des Océaniennes du secteur maritime (PacWIMA)**, qui fut fondée aux Fidji en février 2004 et réactivée en avril 2016 aux Tonga ;
2. **Le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RFPMP-AOC)**, essentiellement francophone, et qui fut fondé en février 2007 au Bénin ;
3. **L'Association des femmes du secteur maritime de la région de l'Afrique de l'Est et australe (WOMESA)**, qui fut fondée au Kenya en décembre 2007 ;
4. **L'Association des femmes du secteur maritime de la zone Asie (WIMA-Asie)**, qui fut fondée en janvier 2010 et réactivée aux Philippines en 2015 ;
5. **L'Association des femmes du secteur maritime des Caraïbes (WiMAC)**, qui fut fondée en avril 2015 en Jamaïque ;
6. **L'Association des femmes du secteur maritime arabe (AWIMA)**, qui fut fondée en Égypte en octobre 2017 ;
7. **Le Réseau des femmes des Autorités maritimes d'Amérique latine (Réseau MAMLa)**, qui fut fondé au Chili en décembre 2017 ;
8. **L'Association des femmes du secteur maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WIMOWCA)**, essentiellement anglophone, la dernière à ce jour et qui fut fondée au Ghana en juillet 2021.

Le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RFPMP-AOC)

Les femmes des pays membres de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC), dans cette optique de promouvoir la place des femmes dans le domaine maritime et portuaire, ont créé le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du centre (RFPMP-AOC) en janvier 2007 à Lagos (Nigéria). 18 pays membres composent le Réseau. Il s'agit de l'Angola, du Bénin, du Burkina-Faso, du Cap Vert, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée Conakry, de la Guinée Bissau, de la Guinée Équatoriale, du Libéria, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo.

Le RFPMP-AOC qui a été installé par l'OMI en mars de la même année à Cotonou (Bénin), se veut être « une force motrice pour le développement des activités maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ».

Pour y arriver, il s'est fixé cinq (05) principaux objectifs. À savoir, le renforcement des capacités de gestion des membres, les échanges d'informations, de compétences et d'expériences entre les membres, la création d'un vivier d'expertes et de formatrices au niveau international, l'augmentation de la représentativité de la femme dans les instances de décisions, et enfin la mise en place de partenariats avec d'autres groupes organisés de femmes professionnelles maritimes et portuaires à travers le monde.

Le réseau dispose d'un bureau exécutif, dirigé par une coordonnatrice générale. Il est supervisé par un comité de veille stratégique qui est quant à lui dirigé par Madame Aissata ARIBOT TOURÉ de la Guinée Conakry.

Depuis sa création en 2007, quatre (04) coordonnatrices générales se sont succédé à la tête du réseau. Il s'agit de Mesdames BATOURA NIANI du Sénégal de 2007 à 2010, Angèle BIAOU du Bénin de 2010 à 2013, Esther DONGOH du Ghana de 2013 à 2017 et Florentine GUIHARD-KOUIDIO, du Port Autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire), d'octobre 2017 à ce jour.

Les actions du RFPMP-AOC

Plus de quinze (15) ans après sa création, du chemin a été parcouru et du travail abattu.

Au titre des actions en faveur du renforcement des capacités et des compétences de la femme, le réseau a négocié et obtenu de l'OMI, des bourses pour la formation des femmes à IPER-HAVRE dénommé : « Gestion portuaire au féminin » réservées exclusivement aux femmes. Depuis 2007, un partenariat existe entre le réseau et le port de Las Palmas pour des formations et des échanges d'expériences entre les femmes du réseau et leurs collègues espagnoles. Par ailleurs, des séminaires sur des enjeux portuaires sont organisés chaque année dans l'un des pays membre du Réseau.

Au titre des reconnaissances, force est de constater que l'utilité du réseau a été reconnue par les dirigeants du secteur. Ceux-ci en ont désormais fait un organe spécialisé de l'AGPAOC. En 2014, le Réseau a reçu un diplôme d'encouragement de la fondation port de Las Palmas, pour l'excellent travail qu'il abat en faveur de la femme maritime et portuaire. En 2021, le RFPMP-AOC a obtenu le prix de la meilleure institution non gouvernementale œuvrant dans le secteur « Genre et Développement » par le gouvernement de Gran Canaria. Ce prix a été dédié aux Directeurs Généraux des ports membres de l'AGPAOC. Le trophée est exposé au siège de l'Association à Lagos.

Au titre de la promotion de la femme maritime et portuaire, il est à noter que grâce aux formations sur les enjeux du secteur et aux séminaires de motivation et de développement personnel, les femmes maritimes et portuaires ont gagné en assurance. Ce qui s'est traduit par une plus grande confiance en leurs capacités. Toute chose qui leur a valu de nombreuses promotions à des postes clés et à de hautes fonctions dans leurs pays respectifs. C'est avec satisfaction que le Réseau a pu compter parmi ses membres, entre autres des Ministres, des Directrices Générales et Directrices Générales Adjointes de Ports.



Prix de la meilleure institution non gouvernementale œuvrant dans le secteur Genre et Développement, décerné par le gouvernement de Gran Canaria au RFPMP-AOC.

Perspectives du Réseau

Ce bilan satisfaisant motive à redoubler d'efforts pour une plus grande représentativité des femmes dans le secteur maritime et portuaire. Cependant, beaucoup reste à faire :

- Arriver à une parité homme/femme au niveau des postes de responsabilité par le renforcement des compétences managériales des femmes ;
- Avoir un vivier d'expertes pouvant intervenir face à des problématiques et enjeux du secteur maritime et portuaire ;
- Nouer des relations de partenariat avec toute organisation œuvrant pour le développement de la femme et renforcer la collaboration du Réseau avec l'OMI, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Institut Portuaire d'Enseignement et de Recherche (IPER), LAS PALMAS, le Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre (KAIPTC) ... ;
- Sensibiliser et intéresser les jeunes filles aux métiers maritimes et portuaires et les encadrer au besoin ;
- Renforcer les échanges et partages d'informations et d'expériences, avec d'autres femmes du secteur à travers le monde.

18 mai, décrété Journée Internationale de la Femme Maritime et Portuaire par l'OMI

L'Assemblée de l'OMI a adopté, lors de la 32^{ème} session qui s'est tenue du 06 au 15 décembre

2021, une résolution proclamant la Journée internationale des femmes du secteur maritime. Elle est célébrée, le 18 mai de chaque année.

Cette Journée a pour objet de mettre en relief la place des femmes dans le secteur maritime afin de promouvoir de façon continue leur recrutement, leur maintien en service et leur emploi durable dans le secteur maritime, de donner davantage de visibilité aux femmes du secteur, de renforcer l'engagement de l'OMI en faveur de l'Objectif de Développement Durable n°5 (Égalité entre les sexes) et de soutenir les travaux en cours visant à remédier aux inégalités actuelles entre les sexes dans le secteur maritime.

Les États Membres de l'OMI et tous les autres acteurs du secteur maritime sont invités à cette occasion, à promouvoir et à célébrer cette Journée de manière appropriée et significative.

Au cours de la première célébration qui a eu lieu, le 18 mai 2022 sous le thème : « Formation-Visibilité-Reconnaissance : soutenir la mise en place d'un environnement de travail exempt d'obstacles », le Secrétaire général de l'OMI, M. KITACK Lim, a déclaré : « Il existe encore des inégalités entre les sexes dans le secteur maritime - mais les temps changent. Il est reconnu que la diversité dans le secteur maritime profite à l'ensemble du secteur. Les femmes du secteur maritime travaillent partout pour soutenir la transition vers un avenir décarboné, numérisé et plus durable. Profitons de cette occasion pour célébrer les nombreuses femmes qui contribuent à l'avenir du secteur maritime que ce soit en entretenant un moteur sur un navire, en dirigeant une entreprise, en rédigeant un contrat, en inspectant un navire ou en présidant une session d'un comité de l'OMI ». En Côte d'Ivoire comme partout dans le monde,



ce 18 mai sera célébré pour la 2^{ème} fois de depuis sa création. Le thème 2023 est : « Mobiliser les réseaux en faveur de l'égalité femmes-hommes ». À cet effet, Mme Florentine GUIHARD-KOIDIO, Coordinatrice générale du RFPMP-AOC, en vue de motiver et de rassembler les femmes, s'est exprimée : « Aujourd'hui avec la numérisation, le secteur maritime et portuaire demande plus de l'intellect que de muscles. La femme a donc toute

sa place. Nous encourageons par conséquent la jeune fille à s'intéresser à ce secteur autrefois masculin. Nous rêvons d'une femme maritime et portuaire épanouie dans son métier et dans sa vie de famille, et une collaboration harmonieuse avec les hommes en milieu professionnel. ».

Céna RICHMOND. D

DR TITI PALÉ, NOUVELLE PRÉSIDENTE NATIONALE

Créé en 2008 en Côte d'Ivoire sous l'impulsion de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) dans le but de promouvoir une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans le secteur des transports maritimes, le Réseau Professionnel des Femmes Maritimes et Portuaires (RFPMP) couvre sur le plan national, les ports d'Abidjan et de San Pédro.

Nommée à la tête de cette association depuis 2010, et coordinatrice du réseau au niveau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre depuis 2017, Mme GUIHARD KOIDIO Florentine a passé les rênes de ses missions sur le plan national à Dr Titi PALÉ, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication du Port Autonome d'Abidjan.

La passation de charges s'est tenue, le jeudi 23 mars 2023, à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan, en présence de Mme KESSIÉ Léontine, Assistante, avec rang de Directeur Adjoint, représentant le Directeur des Affaires Administratives, Juridiques et Contentieuses, ainsi que quelques femmes du réseau local.

Cette cérémonie a été l'occasion pour Mme GUIHARD, de faire une présentation générale du RFPMP, en indiquant les objectifs, les actions, ainsi que les perspectives du réseau ; mais également de faire le bilan de sa gouvernance.

Lors de son intervention, Dr Titi PALÉ a félicité la présidente sortante pour le travail abattu. Elle s'est engagée à dynamiser davantage ce réseau, vœu cher au Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ.



« Je ferai de mon mieux pour relever ce réseau, pas seulement au niveau national mais au niveau international. Je peux vous rassurer que vous serez fières de moi. Je mettrai tout le monde à l'honneur et je compte sur vous toutes pour booster notre réseau. J'ai besoin de vos conseils, j'ai besoin que vous m'accompagniez. », a-t-elle indiqué.

Pour information, le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RFPMP-AOC) a été créé en janvier 2007 à Lagos (Nigéria) et installé par l'Organisation Maritime Internationale en mars de la même année à Cotonou au Bénin. Le RFPMP-AOC se veut être « une force motrice pour le développement des activités portuaires et maritimes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». Il vise entre autres le renforcement des capacités de ses membres, les échanges d'informations, de compétences et d'expériences entre ses membres, la création d'un vivier d'expertes et de formatrices au niveau international, ainsi qu'une meilleure représentativité des femmes dans les instances de décisions.

Clarisse K. TRAORÉ



Des membres du RFPMP du PAA ont observé une minute de silence en la mémoire de Feu Mme OKOU COULIBALY Djénéba GON, DGA du PAA.



Mme GUIHARD, a fait une présentation générale du RFPMP.



Les membres du RFPMP du PAA étaient attentives lors de la présentation du Réseau.



Mme GUIHARD KOIDIO Florentine a passé les rênes de ses missions sur le plan national à Dr Titi PALÉ.



Dr Titi PALÉ, nouvelle présidente du RFPMP de Côte d'Ivoire.



La nouvelle présidente a réaffirmé sa volonté de faire de son mieux pour relever le Réseau.



Photo de famille des membres du RFPMP du PAA.

INTERVIEW



Dr TITI PALÉ :
« Cette nouvelle responsabilité est pour moi, un challenge »

Nommée, le 23 mars 2023, la nouvelle Présidente du Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires, expose ses actions prioritaires.

Vous avez récemment été nommée présidente du Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires de Côte d'Ivoire (RFPMP). Quel est votre sentiment au début de cette mandature ?

Comme vous l'avez si bien noté, je suis à la tête du RFPMP depuis le 23 mars 2023. Je souhaite de prime à bord remercier les Directeurs Généraux des Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pédro, respectivement MM. Hien Yacouba SIÉ et Hilaire LAMIZANA, qui nous ont rassurées de leur soutien et de leur accompagnement en vue de promouvoir le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires section Côte d'Ivoire. Mes remerciements vont également à l'endroit de toutes ces femmes du secteur maritime et portuaire qui ont bien voulu approuver ma nomination au poste de présidente. Je tiens à saluer tout particulièrement Madame GUIHARD KOIDIO Florentine, la présidente sortante, pour toutes ses actions en faveur de notre réseau depuis 2010. J'invite les femmes du secteur maritime et portuaire à se mobiliser pour que toutes ensemble, nous arrivions à repositionner durablement nos ports ivoiriens sur le plan international tout en incitant à une représentativité des femmes à de hauts postes de responsabilité dans le secteur maritime.

Quelles sont les missions du RFPMP ?

Le Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires a pour mission première de promouvoir la condition professionnelle des femmes qui évoluent dans le secteur maritime et portuaire, de mettre à disposition toutes les compétences pour valoriser le travail de la femme. Le réseau, avec le soutien de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), milite pour la promotion du genre en milieu maritime et portuaire.

La journée du 18 mai représente la Journée internationale des femmes du secteur maritime. En tant que nouvelle présidente de ce réseau en Côte d'Ivoire, quelle sera l'innovation pour l'édition 2023 ?

Cette journée a pour objet de célébrer la place des femmes dans le secteur maritime afin de promouvoir de façon continue le recrutement, le maintien en service et l'emploi durable des femmes dans ce secteur. Elle vise également à donner davantage de visibilité aux femmes du secteur, à renforcer l'engagement de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) dans son objectif d'atteindre l'égalité des sexes.

L'édition 2023, 2^{ème} édition internationale depuis sa création en 2021 par l'OMI, sera placée sous le thème : « Mobiliser les réseaux en faveur de l'égalité femmes-hommes ». Ce sera l'occasion pour nous, d'organiser une conférence sur la digitalisation. Vous savez, nous voulons demeurer dans la dynamique de la Journée Internationale des Droits de la Femme. Il y aura donc de nombreux panels sur les thèmes abondant dans le sens de la digitalisation et de l'environnement afin de sensibiliser au mieux les membres du réseau.

Quelles sont vos perspectives à court, moyen et long terme pour mettre en lumière les femmes ivoiriennes qui contribuent au rayonnement du secteur maritime ?

Cette nouvelle responsabilité est pour moi, un challenge. Il faut dire que depuis la mise en place de notre réseau en 2008, il n'est pas très vulgarisé. À court terme, il sera donc de notre ressort d'en faire un large écho, de susciter de nouvelles adhésions. Car ensemble et plus nombreuses, nous sommes plus fortes. Il s'agira donc de le redynamiser davantage.

À moyen terme, nous allons renforcer les capacités de nos membres au travers des formations, des immersions et si possibles des voyages d'études. Nous allons renforcer les capacités des membres, promouvoir les échanges d'informations et d'expériences entre les membres en vue d'accroître les performances de nos ports.

À long terme, il s'agira de créer un vivier d'expertes et de formatrices au niveau international et d'améliorer la représentativité des femmes dans les instances de décisions.

Interview réalisée par Naférina CISSÉ

LA NOUVELLE PRESIDENTE NATIONALE OFFRE UNE VISITE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES AUX MEMBRES

Le réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires section Côte d'Ivoire a effectué une visite des installations du port d'Abidjan, le mercredi 29 mars 2023, en vue de s'imprégner des ambitieux projets infrastructurels réalisés au port d'Abidjan.

Cette visite était à l'initiative de sa nouvelle présidente, Dr Titi PALÉ, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication du Port Autonome d'Abidjan.

En marge de cette visite qui est la première activité de sa mandature, la présidente a échangé avec les membres du réseau.

Dans son propos, Dr Titi PALÉ a réitéré son engagement et sa volonté à œuvrer à la redynamisation du réseau en vue de lui donner un souffle nouveau. Elle a donc invité tous les membres à s'intéresser davantage à leur corps de métier, à travailler ensemble afin de hisser et donner de la « voix » au réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de Côte d'Ivoire.

La délégation s'est d'abord rendue sur le site du nouveau terminal céréalier qui sera bientôt inauguré. Ce terminal est bâti sur une superficie de 9,5 hectares de terre-plein avec 3 postes sur 965 mètres de linéaires de quai. Il permettra au port d'Abidjan d'accueillir des navires pouvant transporter entre 40 000 et 50 000 tonnes de vrac alimentaires contre 30 000 actuellement.

Les femmes du réseau ont également visité le môle du terminal à pêche en exploitation depuis 2015, avant de se rendre au deuxième terminal à conteneurs (TC2), ce fleuron du port d'Abidjan, inauguré en décembre 2022.

Pouvant recevoir 1,5 million de TEU, le TC2 permet au port d'Abidjan d'atteindre une capacité d'accueil de 2,5 millions de TEU. Il est labélisé « Green terminal » du fait de l'utilisation d'engins de manutention fonctionnant principalement à l'électricité.

**Bienvenue GNANDE
(stagiaire CDD)**



Les femmes du Réseau se sont mobilisées pour cette visite des installations portuaires d'Abidjan, à l'initiative de la nouvelle présidente du RFPMP.



Dr Titi PALÉ, présidente du RFPMP, s'est entretenue avec les membres du Réseau, avant la visite sur le terrain.



La visite de terrain a été précédée d'une photo de famille des membres du RFPMP et de leur présidente.



Les femmes du RFPMP, sur le site du deuxième terminal à conteneurs du port d'Abidjan.



Une photo de famille sur le site du TC2 a immortalisé cette activité du RFPMP.

LES IMPRESSIONS DE QUELQUES MEMBRES



DIANT Affoué Addiafie, Chef du service Factures litigieuses à la Direction du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité

J'adresse mes remerciements à Madame la Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication, la nouvelle présidente du RFPMP de Côte d'Ivoire, pour cette visite que nous avons effectuée. Depuis la fin des premiers grands travaux de développement, j'ai raté, à chaque fois, les occasions de visite du port d'Abidjan. Cette visite a donc été une belle opportunité pour moi de pouvoir le faire.

Nous entendons les chiffres des montants investis pour la réalisation des travaux. Mais les voir en vrai est très impressionnant. Nous apprécions mieux le grand changement entre le port tel qu'il était autrefois avec ses anciennes infrastructures, et les nouvelles qui sont très modernes. Nous nous rendons compte du travail qui a été abattu pour parvenir à ce résultat. Une fois de plus, merci.



Capitaine DJÉ épouse KRA Charlène, Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement

Du fait de ma fonction, je suis, la majeure partie du temps, en zone sous-douane du port. Cependant c'est toujours un plaisir d'effectuer une visite des installations portuaires et de les redécouvrir. Je voudrais toutefois remercier la nouvelle présidente du réseau pour l'opportunité qu'elle a ainsi donnée à toutes les femmes d'effectuer cette enrichissante visite qui fait office de formation, un des objectifs principaux de notre Réseau.



Mme KONAN ALLANY AKA Mariette, Secrétaire de Direction à la Direction du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité

Je remercie la présidente pour cette initiative. Cette première action donne le tempo et prédit une belle dynamique pour les actions futures du Réseau, qui nous l'espérons, se multiplieront et seront tout aussi intéressantes. La visite des installations portuaires s'est bien déroulée et nous a permis de constater la transformation de notre port. Félicitation à tous les acteurs de la plateforme portuaire avec un clin d'œil aux femmes.



Mme GUIHARD KOIDIO Florentine, Chef de Département à la Direction du Système d'Informations Numériques, Présidente Sortante du RFPMP de Côte d'Ivoire

J'adresse un grand merci à Dr Titi PALÉ, nouvelle présidente du Réseau des Femmes Professionnelles Maritimes et Portuaires, pour la spontanéité avec laquelle cette activité a été organisée. Nous sentons que les choses bougent et c'est de bon augure pour notre Réseau. À l'endroit des femmes du secteur, j'aimerais dire ceci. Lorsqu'on parle de Réseau de Côte d'Ivoire, il s'agit des femmes des plateformes portuaires d'Abidjan et de San Pédro. En tant que femmes de l'autorité portuaire,

nous allons démarcher toutes les autres femmes pour qu'elles nous rejoignent dans le Réseau afin de le rendre très dynamique. Quand on parle d'acteurs portuaires, cela inclut également la Douane. Dans certains pays, les femmes de la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP), sont membres du Réseau.

La nouvelle présidente du RFPMP organisera un séminaire au cours duquel les autres membres des Communautés Portuaires seront invitées. C'est un appel à toutes les femmes de nous rejoindre. Car ensemble, nous sommes plus fortes.



KADJA De Sonia SERME, Chef de Service à la Direction du Système d'Informations Numériques

Cette visite des installations portuaires d'Abidjan a été très enrichissante. Il ne nous est pas toujours donné de pouvoir en effectuer. Je me réjouis d'avoir pu y participer. Mes mots de remerciements vont donc naturellement à l'endroit de notre nouvelle présidente pour l'initiative prise et les moyens mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite. Vous savez, nous sommes dans une nouvelle ère, la digitalisation, qui concerne également nos ports. Il est important que les femmes maritimes et portuaires se l'approprient également. J'aimerais donc profiter de cette lucarne pour sensibiliser toutes les femmes du port d'Abidjan à s'adapter aux nouvelles technologies, à se familiariser avec l'outil Outlook, et à consulter quotidiennement leur messagerie interne.



SERHAN MEH Claudine, Directrice adjointe à la Direction des Ressources Humaines

J'ai été stupéfaite, il faut le dire, lors de la visite des installations portuaires d'Abidjan. La configuration et la physionomie du port ont totalement changé. Je m'attendais à voir certaines bâtisses que j'observais lors de mes passages en zone sous-douane qui remontent à bien avant les travaux. Mais quelle agréable surprise de découvrir cette modernisation des infrastructures. Bravo à l'autorité portuaire pour ce travail abattu et merci à la nouvelle présidente pour l'opportunité qu'elle nous a donnée de pouvoir effectuer cette vite, première action du Réseau.



Mme ANY-GRAH Raphaëlle, Directrice adjointe à la Direction du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité

Quelle belle initiative. Merci à Dr PALÉ, nouvelle présidente de notre Réseau, pour cette première action qui a vu l'intérêt et la mobilisation des femmes. Il est aujourd'hui question de redynamiser le Réseau. Nous croyons que cette visite qui a suscité l'intérêt de plusieurs femmes, donne déjà le tempo. J'aimerais profiter de cette lucarne, pour sensibiliser toutes les femmes aux quatre (04) valeurs de notre culture d'entreprise, le RACE. Ces valeurs sont la Rigueur dans notre travail, l'Appartenance à la famille du PAA, la Communication pour un partage d'informations et pour une meilleure connaissance de nos activités, et l'Excellence dans tout ce que fournissons comme effort. J'invite toutes les femmes à faire passer ce message. Car si nous, en tant que femmes, intégrons et appliquons ces valeurs, nous nous donnons les chances d'exceller dans nos carrières et d'atteindre l'objectif que s'est fixé le RFPMP. À savoir, augmenter la représentativité de la femme dans les instances de décisions de nos domaines d'activités.

Propos recueillis par Céna RICHMOND. D

découvrons ensemble

La Communauté Portuaire d'Abidjan

EN SERVICE DU NOUVEAU QUAI ROULIER (RORO)

avant l'inauguration du Terminal Roulier
en présence du Ministre des Transports M. Amadou KONE

Jeudi 15 mars 2018

Lieu : Quai Roulier

Heure :

COMMUNAUTÉ PORTUAIRE D'ABIDJAN : LE CIMENT DE LA FAMILLE PORTUAIRE

Immersion au sein de la CPA

La Communauté portuaire d'Abidjan a pour président, M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA) qui s'appuie, pour ce qui est de la gestion des activités de cette organisation, sur un Secrétaire Général en la personne de M. DIARRASOUBA Tahirou.

Les bureaux du Secrétariat Général de la Communauté Portuaire d'Abidjan sont logés dans l'enceinte de la Direction générale du PAA (entre les bâtiments de l'Ancienne Direction Générale et ceux du site de l'ex-Saga).

Le Secrétaire Général CPA est aidé dans sa fonction par un Assistant et une Secrétaire.

Le rôle du Secrétariat Général est de mener des études sur les différentes problématiques d'ordre technique qui lui sont soumises par le Conseil d'Administration et qui ont trait à l'exploitation et à la promotion des activités des professionnels maritimes et portuaires, en vue de proposer des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les membres de cette Communauté dans l'exercice de leurs activités.

L'une des missions essentielles de ce secrétariat est de préparer et d'organiser les campagnes et missions de promotions commerciales d'Abidjan Port Synergie (appellation de la CPA).

À travers les interviews accordées au Secrétaire Général et aux représentants des pays de l'hinterland, découvrons ensemble la CPA !

Serge KIMOU

DIARRASSOUBA TAHIROU :

« Nous allons poursuivre la promotion de la place portuaire d'Abidjan par des missions commerciales »

Le Secrétaire général de la Communauté Portuaire d'Abidjan présente dans cette interview les différentes missions de ladite structure.



Monsieur le Secrétaire Général de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA), en quoi consiste votre fonction ?

Ma fonction consiste à préparer les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la CPA, à étudier les différents problèmes d'ordre technique qui me sont soumis par le Conseil d'Administration et qui ont trait à l'exploitation et à la promotion des activités des professionnels maritimes et portuaires, à proposer des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les membres de notre Communauté dans l'exercice de leurs activités, et enfin à préparer les campagnes et missions de promotions commerciales d'Abidjan Port Synergie.

Comment définiriez-vous une communauté portuaire ? Combien d'entreprises compte celle du port d'Abidjan et quel est son apport dans le développement et la compétitivité de la plateforme portuaire d'Abidjan ?

Une Communauté Portuaire est un regroupement formel et structuré de l'ensemble des acteurs intervenant dans le transit des marchandises sur une place portuaire.

Ses acteurs, dont le nombre devrait osciller autour de 500 pour la place portuaire d'Abidjan, sont principalement l'Autorité Portuaire (PAA), l'Administration des Douanes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), les différents corps de métiers portuaires à savoir les armateurs, les consignataires, les manutentionnaires, les transitaires, les transporteurs, les dockers, les chargeurs. Pour la CPA, nous avons aussi les représentations des Chargeurs de l'hinterland utilisant notre port. Il s'agit du Conseil Burkinabé des Chargeurs, des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire, du Conseil Malien des Chargeurs, du Conseil Malien des Transports Routiers, du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics), etc.

Comme apport, on peut citer notamment la création d'une cohésion entre les différents partenaires afin d'aboutir à une rationalisation et une modernisation de l'outil portuaire, l'amélioration de l'image du port d'Abidjan en ce qui nous concerne, et la conduite d'actions commerciales communes visant à accroître la compétitivité de la place portuaire et améliorer la fluidité du trafic sur ladite place.

Quelles sont les actions initiées par la Communauté Portuaire d'Abidjan afin d'accroître la compétitivité du port d'Abidjan ?

Ces actions portent sur la mise en place d'un comité de veille au Port d'Abidjan dont les réunions bimensuelles se tiennent les mercredis. Le comité de veille regroupe tous les acteurs intervenant dans la chaîne logistique portuaire à l'effet de résoudre toutes les difficultés liées à l'exploitation portuaire. Ces actions se rapportent aussi à l'aménagement des procédures douanières à travers la prise de la circulaire n° 1914/SEPMBPE/DGD du 06 Avril 2018, portant aménagement de la circulaire 1530 qui a d'une part, supprimé les postes intermédiaires de contrôle de Bouaké et de Ferkessedougou, et d'autre part, instauré la clôture de l'opération de transit par le seul visa des douanes ivoiriennes à la frontière. Cet aménagement de la procédure douanière a favorisé l'éradication de la problématique des « camions en route », et a contribué à la réduction du transit time des marchandises ainsi que du racket.

Ces actions ont permis l'obtention auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) en 2019, d'un stock suffisant de balises pour les camions de l'hinterland (suppression des pénuries de balises permettant aux camions chargés de marchandises en transit, de réduire leur temps d'immobilisation au port d'Abidjan et d'augmenter ainsi leurs rotations).

Elles ont favorisé la mise à disposition d'un parking provisoire de 2 Ha dans la zone du remblai par le Port Autonome d'Abidjan au bénéfice des chargeurs nationaux et de l'hinterland. Ce site contribue efficacement à la gestion de la fluidité dans le domaine portuaire, à la mise à disposition de la Gare de Fret de Vridi dédiée aux camions en transit, réhabilitée et disposant de toutes les commodités. Ce site contribue également à la fluidité de l'espace portuaire et à la sécurisation des marchandises en transit, tout en facilitant le séjour des conducteurs et des équipages.

Cette procédure implique la participation de la Police et de la Gendarmerie du port pour la sécurisation du Boulevard de Vridi, de jour comme de nuit, ainsi que pour le maintien de la fluidité de la circulation depuis le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville jusqu'à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

Au nombre des actions, nous pouvons indiquer aussi la mise en place d'une stratégie avec les différents acteurs, notamment, les exportateurs et les cimentiers, pour réguler la descente des différents produits d'exportation à bord des camions sur l'espace portuaire en fonction des capacités de traitement journalier des Industriels, la mise en place effective du Guichet Unique du Transit Routier Inter-États (TRIE) qui permet aux camions, sur un même pont bascule en zone sous-douane, de se faire peser par la CCI-CI, d'obtenir sur place la balise et le T1 des douanes avant de sortir de la zone sous-douane et prendre le départ.

La Communauté Portuaire d'Abidjan a mené les actions suivantes qu'elle renouvelle périodiquement, et dont elle continue d'assurer le suivi.

Il s'agit des actions de promotion commerciale au Mali, au Burkina Faso, au Niger, en France, en Belgique, en Suisse et en Afrique du Sud.

Celles-ci ont permis à la Communauté Portuaire d'Abidjan d'informer ses partenaires et les opérateurs économiques sur les atouts de notre port, de s'enquérir des difficultés liées à l'utilisation du port d'Abidjan, et d'œuvrer à la levée des différents obstacles recensés.

Au nombre des actions, nous pouvons citer la participation aux réunions des ministres des transports du Mali, du Niger, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Cela a permis, entre autres la mise en œuvre du carnet de voyage CEDEAO et de la carte professionnelle d'équipage.

Il y a aussi le suivi des recommandations des concertations entre la Communauté Portuaire d'Abidjan et les opérateurs des pays sans littoral que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Ces concertations dont le principe de l'institutionnalisation a été retenu.

Quelle a été la contribution de la Communauté portuaire pour soutenir les entreprises impactées par les travaux des nombreux chantiers qui ont eu cours ces dernières années sur la plateforme portuaire d'Abidjan ?

Nous nous sommes attelés à informer régulièrement les opérateurs sur le bien-fondé et le programme des travaux. Et nous les avons invités à s'organiser en conséquence, en raison des désagréments consécutifs auxdits travaux sur leurs activités respectives.

De plus, nous avons joué le rôle d'interface, de facilitateur entre les opérateurs et le maître d'ouvrage, pour les problèmes spécifiques qui se sont posés au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

Quel est le bilan de vos activités et quelles sont vos projections pour l'année en cours ?

Les perspectives de la Communauté Portuaire d'Abidjan portent entre autres sur plusieurs points. Nous allons poursuivre la promotion de la place portuaire d'Abidjan par des missions commerciales dans la sous-région, en Europe et au-delà.

Les concertations institutionnalisées entre la Communauté Portuaire d'Abidjan et les opérateurs des pays sans littoral utilisant le port d'Abidjan seront maintenues.

La Commission Compétitivité des Ports Ivoiriens sera réactivée.

Nous allons mettre en place un système de régulation du trafic de poids lourds dans la zone portuaire. Nous entendons développer un partenariat avec les Communautés Portuaires d'autres pays et régions. La CPA va mettre à disposition un parking hors de la zone portuaire afin d'assurer une fluidité totale sur la zone portuaire – nous suivons actuellement l'évolution du projet.

Nous allons suivre également, avec le Guichet Unique du Commerce Extérieur, la mise en œuvre du Guichet Unique Portuaire, afin d'offrir un meilleur service aux navires et aux marchandises, de faciliter et de simplifier les procédures administratives et douanières. L'objectif, in fine, est l'amélioration de la gestion, de l'exploitation et de la compétitivité du port d'Abidjan.

Je voudrais, avant de clore cet entretien, souhaiter que la cohésion et la collaboration qui sont de mise sur la place portuaire d'Abidjan, perdurent afin d'obtenir davantage de résultats probants pour l'ensemble des acteurs portuaires.

Interview réalisée par Jérôme K. SANSAN

M. Hamidou KABRÉ, Représentant du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC)

Le Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC) est un établissement public à caractère professionnel, créé par l'État du Burkina Faso, dont l'objectif principal est de veiller à l'approvisionnement régulier du Burkina Faso en produits, marchandises et denrées diverses, dans les meilleures conditions de coût, de célérité et de sécurité. À cet effet, il joue un rôle d'assistance auprès des chargeurs et de coordination de la chaîne des transports.



À Abidjan, la représentation du CBC mène des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation au profit des chargeurs et des opérateurs Burkinabè qui interviennent au PAA et tout le long du corridor Abidjan-Ouagadougou.

Le Conseil Burkinabè des Chargeurs en Côte d'Ivoire est membre de la Communauté Portuaire d'Abidjan. Il participe à ce titre aux rencontres organisées par le Secrétariat Général de la Communauté portuaire d'Abidjan (CPA), où sont exposées et examinées les difficultés que les acteurs rencontrent, afin de trouver des solutions idoines. Les deux structures ont une très bonne collaboration.

C'est le lieu de témoigner notre reconnaissance aux plus hautes autorités ivoiriennes, au Directeur Général du PAA et au Secrétaire Général de la CPA, dont la mission première a toujours été d'être à l'écoute de nos préoccupations.

Dans le cadre de nos activités, nous informons constamment les opérateurs, des innovations et des nouvelles infrastructures construites sur la plateforme portuaire d'Abidjan afin d'améliorer sa compétitivité, tout en les rassurant sur notre accompagnement à Abidjan.

Ces dernières années, le Port Autonome d'Abidjan a beaucoup investi dans la modernisation de ses infrastructures, en témoignant la construction du deuxième terminal à conteneurs pour accueillir de plus grands navires, et le terminal céréalier dont nous attendons impatiemment l'ouverture. Cela demande plus de places de parking pour les camions. Nous notons que des efforts ont également été fournis dans ce sens, quoique des améliorations restent toujours souhaitables.

Des efforts ont également été constatés dans le domaine sécuritaire qui était une préoccupation majeure pour les usagers en raison des cas de vols sur des camions chargés, et d'agressions des chauffeurs signalés de temps en temps.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de l'attention que vous nous accordez et d'être à notre écoute.

La promotion du PAA est aussi l'affaire de la CBC-CI.



M. Yousouf COULIBALY, Représentant du Conseil Malien des Chargeurs (CMC)

Je suis le Représentant du Conseil Malien des Chargeurs aux ports d'Abidjan et de San Pédro, suivant la Décision N°2014----/CMC-SG du 09 Juillet 2014. Elle fait suite à la Décision N° 12-003/ du 10 janvier 2012.

La Représentation a pour rôle de suivre les émissions et le recouvrement optimal des redevances maritimes en collaboration avec les Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI), d'assister et de défendre les intérêts des chargeurs maliens tout le long de la chaîne des transports de

marchandises maliennes, de suivre et de vérifier les émissions du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) des marchandises maliennes ayant pour origine ou destination le Mali, de suivre les mesures de facilitation et de transit des marchandises maliennes tout le long des corridors de desserte, et enfin d'élaborer les statistiques relatives aux échanges commerciaux.

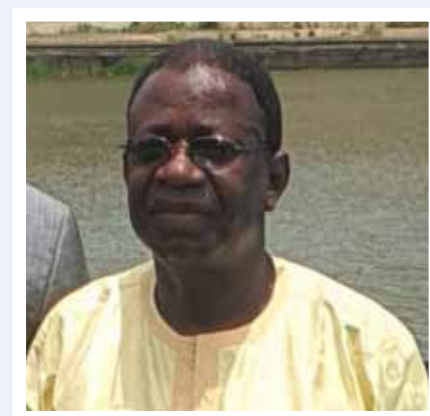
Depuis notre établissement à Abidjan, nous participons à toutes les activités initiées conjointement par le Port Autonome d'Abidjan (PAA) à travers sa Direction Commerciale Marketing et Communication et la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA), pour améliorer la compétitivité de la plateforme portuaire d'Abidjan. Pour ce faire, nous prenons une part active aux missions commerciales organisées en direction du Mali. Nous menons régulièrement des actions de sensibilisation et nous relayons en direction du Mali, toutes les décisions prises par l'autorité portuaire.

Par ailleurs, nous sommes également membre du Comité de veille de la Communauté Portuaire d'Abidjan.

À ce propos, la collaboration entre le CMC et le Secrétariat Général de la CPA dirigé par M. Tahirou DIARRASSOUBA est excellente. La CPA est permanemment en contact avec nous. C'est véritablement notre première porte d'entrée au port. Elle est à notre écoute.

Avant de terminer mon propos, je voudrais profiter de l'occasion qui nous est offerte, de formuler certains souhaits. Il s'agit entre autres du renforcement de la collaboration entre le PAA et le CMC, à travers notamment des points focaux, et la résolution de certaines doléances vis-à-vis des armateurs et consignataires.

Nous souhaitons aussi, le traitement diligent de nos courriers adressés à la Direction Générale du PAA, l'obtention d'un nombre substantiel de cartes d'accès permanentes au port pour nos ressortissants, et surtout la programmation d'une mission commerciale au Mali afin de lever toutes les incompréhensions nées des différentes décisions de la CEDEAO à l'encontre dudit pays.



M. Chahibou Adama MAIGA COULIBALY, Directeur des Entrepôts Maliens en Côte d'Ivoire (EMACI)

Administrateur civil de profession, mes missions à la tête des EMACI, sont multiples. Je suis chargé entre autres du suivi des accords de coopération en matière de transport et de transit, de la gestion des installations portuaires mises à la disposition du Mali par le pays de transit, ainsi que du contrôle de leur exploitation. J'ai également la charge de la coordination des activités de transport et de transit des marchandises en provenance ou à destination du Mali. Toutes ces activités impliquent donc la facilitation et l'assistance aux opérateurs économiques maliens. Mes missions s'étendent à la préparation et au

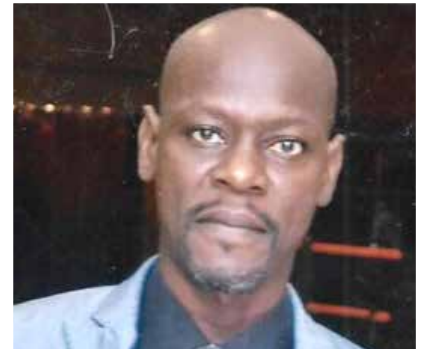
suivi de l'exécution du budget des entrepôts, à l'émission des titres de recettes, et à la gestion des contentieux.

Le Mali et la Côte d'Ivoire entretiennent depuis de longues années, de solides relations économiques et commerciales. Le port d'Abidjan est privilégié par les opérateurs économiques maliens.

À cet effet, lors de nos rencontres, nous menons des réflexions avec les principaux acteurs (opérateurs économiques, chargeurs, transporteurs, transitaires), et émettons des idées pour les inciter à utiliser les services qu'offre la plateforme portuaire compétitive d'Abidjan.

Aussi, en termes de perspectives, souhaitons-nous que le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA), mènent en partenariat avec les EMACI, des activités de lobbying auprès des opérateurs économiques maliens, afin de renforcer le positionnement du port d'Abidjan, dans un environnement portuaire très concurrentiel dans la sous-région ouest africaine. Nous sollicitons aussi l'appui du PAA en vue de la rénovation du tronçon Ouangolo – Pogo, mais également la levée effective des barrages illégaux sur le corridor Abidjan – Bamako, conformément aux textes communautaires, qui contribueront à renforcer les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

M. Oumar BABA dit MAIGA, Représentant du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR) en Côte d'Ivoire (ports d'Abidjan et de San Pédro)



Je suis inspecteur des finances et Ingénieur en Logistique et Transports. Le Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR), dont je suis le représentant en Côte d'Ivoire, est un établissement public national à caractère professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le CMTR a été créé par la loi N° 040-040/ du 13 août 2004 avec à sa tête le Président Youssouf TRAORÉ.

Le CMTR a pour missions, l'organisation et la représentation professionnelle des transporteurs routiers maliens.

Une antenne est créée dans un port, chaque fois que le niveau du trafic est justifié. Cette antenne est placée sous la double tutelle du Président du CMTR et du Chef de la Mission Diplomatique dans ce pays de transit, et sous l'autorité technique du Secrétaire Général.

À ce titre, l'antenne est chargée de donner son avis, à la demande des pouvoirs publics ou de formuler des suggestions de sa propre initiative, sur toutes questions relatives au transport routier.

Elle a pour rôle de défendre les intérêts des transporteurs routiers.

Elle assure la formation et l'information des transporteurs routiers.

Le Conseil Malien des Transporteurs Routiers assure aussi le recouvrement des redevances issues de l'émission de la lettre de voiture, Décret N° 2022-0606/PT-RM du 05 octobre 2022 portant modification du Décret N° 09-178/P-RM du 27 avril 2009.

La collaboration avec le Secrétariat Général de la Communauté Portuaire (CPA) est parfaite. D'ailleurs, nous sommes membres de cette communauté et nous faisons partie du comité de veille de la CPA.

Depuis ma prise de fonction, aucun accrochage n'a été enregistré. Et nous exécutons nos missions tranquillement et en parfaite harmonie.

Avec la direction du Port Autonome d'Abidjan (PAA), les relations se passent bien. Les autorités portuaires essaient toujours tant bien que mal, de prendre en compte nos préoccupations.

À titre d'exemple, notre dernière correspondance à l'endroit du PAA faisait état d'une recrudescence du banditisme dans une zone péri-portuaire. Les autorités portuaires ont réagi promptement. Des mesures ont été prises immédiatement afin de mettre hors d'état de nuire les malfrats, à notre grande satisfaction.

En termes de contribution, nous formons et informons nos transporteurs et conducteurs sur les décisions prises par les autorités portuaires pour minimiser et mettre fin aux entraves à la compétitivité du PAA, et favoriser le bon traitement des trafics.

Nous analysons et dénonçons les aléas comme la multiplicité des barrages, afin que notre pays le Mali reprenne sa position au PAA qui est son port naturel.

Nous proposons des normes pertinentes pour minimiser ou mettre fin aux rackets qui jouent parfois en défaveur du choix de la destination PAA.

Nous proposons des améliorations de toutes natures, susceptibles de faciliter la traversée du corridor et le traitement des dossiers dans un bref délai, et dans de bonnes conditions techniques à moindre coûts.

Pour l'amélioration de nos activités au port d'Abidjan, nous souhaitons vivement la redynamisation du comité technique paritaire de suivi et d'évaluation sur le transport routier Abidjan-Bamako, afin de

débattre de toutes les questions de facilitation des transports, en vue de trouver une solution idoine aux problèmes.

Il s'agit des tracasseries routières. Celles-ci s'illustrent par la multiplication des postes de contrôle. En effet, certains postes de sécurité sont transformés en postes de contrôle.

Au nombre des problèmes, il y a l'insuffisance des aires de stationnement et de parkings.

Nous souhaiterions une réévaluation à la baisse, de l'accès au port et aux formalités d'accès aux badges.

L'état défectueux d'une bonne partie du tronçon de Katiola à Ouangolodougou pose de gros problèmes aux usagers.

Il y a surtout le problème le plus épineux et le plus complexe des coûts et des abus liés à l'intervention des services de dépannages.

Nous profitons de cette occasion pour demander aux uns et aux autres d'accepter notre esprit critique, car il est nécessaire pour s'améliorer. Nous faisons toutes ces remarques uniquement dans le but de trouver de nouvelles solutions aux diverses difficultés afin de rendre le port d'Abidjan compétitif.

Le PAA est un très grand outil de production dont nous profitons tous, un lieu d'accomplissement où chaque maillon est indispensable. Le Directeur Général, M. Hien Yacouba SIÉ, est passionné par son travail. Du haut de ses bureaux, il veille sur le port comme du lait sur le feu. Aussi bien lui que toute la communauté portuaire d'Abidjan, effectuent un travail remarquable.

Nous comptons sur l'accompagnement du PAA tout au long du corridor Abidjan-Bamako, car une partie de la bataille de la compétitivité des ports se gagne sur les routes.



HAMIDOU HASSIMI Sophiani, Représentant de la Directrice Général du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT)

En tant que représentant du Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics, plus connu sous son acronyme CNUT, ou Conseil Nigérien des Chargeurs, ma fonction consiste essentiellement à apporter l'appui et l'assistance nécessaires pour la bonne exécution des activités des opérateurs économiques de mon pays, tant au niveau du port d'Abidjan qu'auprès des autorités en charge du transport et de la facilitation des échanges en Côte d'Ivoire.

La particularité du CNUT, outre le fait d'être un instrument au service des chargeurs, est également d'être un référentiel pour la prise de décisions de nos dirigeants quant au commerce extérieur du Niger. Et cela, à travers la compilation de certaines données statistiques et administratives.

En ce qui concerne la contribution du CNUT à la compétitivité du port d'Abidjan, il faut noter que notre structure organise fréquemment de concert avec l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) et la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA), des missions de sensibilisation, d'information et de plaidoyers auprès des chargeurs nigériens aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Niger.

Par ailleurs, à travers nos activités à Abidjan, nous constituons un portail pour la connaissance du port par nos opérateurs économiques.

Cette mission du CNUT étant bien comprise par le PAA et par la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA), la collaboration entre ces structures et le CNUT se déroule de manière satisfaisante. Pour notre part, nous n'avons pas à nous plaindre.

Mais nous notons une désaffection du port d'Abidjan par nos opérateurs économiques, ces derniers temps. Bien entendu, cela n'est pas du fait du PAA, mais plutôt de certains éléments extérieurs, en particulier, le contexte sécuritaire du corridor. Par rapport à cette situation, et surtout dans la perspective de l'effectivité de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), nous souhaitons des rencontres au plus haut niveau afin d'éradiquer cette gangrène pour le plus grand bonheur de nos deux pays.

Cependant, certains éléments extérieurs comme le contexte sécuritaire du corridor, qui ne sont pas du fait du PAA, ont un impact sur le taux de fréquentation du port d'Abidjan par nos opérateurs économiques. Dans la perspective de l'effectivité de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), nous souhaitons des rencontres au plus haut niveau afin d'éradiquer cette gangrène pour le plus grand bonheur de nos deux pays.

Serge KIMOU

détente

EN SERVICE DU NOUVEAU QUAI ROULIER (RORO)

avant l'inauguration du Terminal Roulier
en présence du Ministre des Transports M. Amadou KONE

Jeudi 15 mars 2018 | Lieu : Quai Roulier | Heure :

JEU

MOTS CACHÉS

M	A	N	I	F	E	S	T	E	T	R
Y	A	I	K	W	D	G	M	B	C	D
X	O	A	C	C	O	N	I	E	R	E
O	V	E	R	P	A	N	A	M	A	X
I	N	T	E	R	C	H	A	N	G	E
L	O	G	I	S	T	I	Q	U	E	J
K	O	V	A	R	M	E	M	E	N	T
S	U	R	C	H	A	R	G	E	S	J
E	C	H	A	R	G	E	U	R	D	V
B	H	I	N	T	E	R	L	A	N	D
T	R	A	M	P	I	N	G	O	G	J

Acconier	Armement
Chargeur	Hinterland
Interchange	Logistique
Manifeste	Overpanamax
Surcharges	Tramping

DÉFINITIONS DES MOTS CACHÉS

Armement : Il s'agit d'une entreprise maritime, propriétaire et exploitante d'un ou de plusieurs navires.

Chargeur : Il peut être le propriétaire de la marchandise, l'importateur, l'exportateur ou le commissionnaire de transport. Il confie à d'autres, le soin d'acheminer les marchandises à un destinataire.

Hinterland : Arrière-pays commercial d'un port. Cet arrière-pays peut correspondre à plusieurs pays sans littoral ou régions de production ou de consommation, qui sont desservis par un port.

Interchange : Ce document matérialise la passation de responsabilité entre le transporteur et le manutentionnaire, et officialise la prise en compte ou le déchargement d'un conteneur sur un terminal ou un parc privé. On y trouve les informations administratives mais aussi l'état du conteneur (troué, bosselé, etc.).

Logistique : Ensemble des opérations qui permettent de mettre à disposition le bon produit au bon moment, au bon endroit et à moindre coût. C'est aussi l'ensemble des techniques et moyens visant à obtenir une gestion optimale des flux d'informations et de produits entre le fournisseur, le distributeur et le consommateur final. La logistique comprend aussi bien la gestion des stocks, que la préparation des commandes et l'organisation des livraisons.

Manifeste : Descriptif des marchandises composant la cargaison d'un navire.

Overpanamax : Qualifie un navire dont la largeur ne permet pas le franchissement du canal de Panama (environ 60 000 TPL et 42 m de large).

Surcharges : Suppléments divers qui s'ajoutent aux tarifs (taux de fret). Les uns sont d'application continue, comme ceux qui découlent de la nature des colis ou de certains droits de port ou taxes particulières perçus dans le pays desservi. Les autres sont exceptionnels car ils dépendent des conditions du moment : variations monétaires, prix des soultes, encombrements portuaires, etc.

Tramping : Service de transport maritime à la demande ; c'est-à-dire que le navire est affrété au voyage ou à temps. Ce type de service concerne le transport du pétrole, des minerais de fer, du charbon et des céréales. Il s'oppose à la ligne régulière.

Acconier : Professionnel chargé de l'embarquement et du débarquement des marchandises, de leur arrimage ou de leur entreposage.



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



Site Web: www.portabidjan.ci - E-mail: info@paa.ci
Facebook: facebook.com/portabidjan

